

MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



Tome LXXIX - 2019

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

LE SITE DU « TURAS » À DUNES (TARN-ET-GARONNE)

par Christian DARLES et Jean-Michel LASSURE *
avec la participation de Michel BARRÈRE, Francis DIEULAFAIT et Laurent MACÉ

Pour créer une zone de loisirs, la commune de Dunes a acquis en 1998 une vaste parcelle en partie boisée¹ située à 2,5 km au sud-ouest de l'agglomération et dominant d'une quarantaine de mètres la vallée de l'Aurouge (fig. 1-2). Cette parcelle correspond à la partie sommitale d'un promontoire approximativement rectangulaire établi sur la bordure ouest du vaste plateau séparant les vallées de l'Aurouge et de l'Arrats. Elle est isolée au Nord et au Sud par un vallon perpendiculaire à la première des deux rivières. Après aménagement du terrain, la Commune a consolidé les ruines de la tour appelée « Le Turas » établie à l'extrémité nord-est de la parcelle et attribuée aux Templiers (fig. 3-4).



FIG. 1. DUNES. SITE DU « TURAS ». Localisation.
Photo satellitaire Google-Earth.

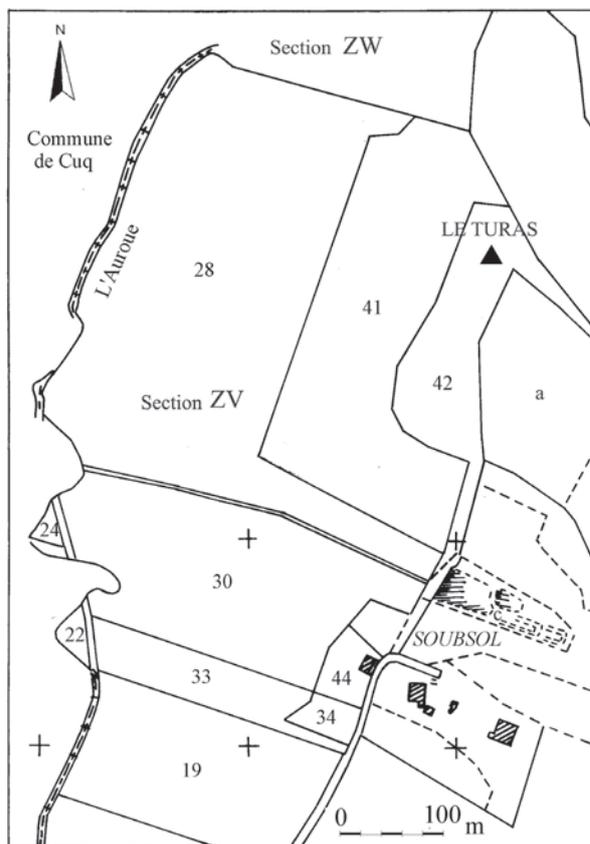


FIG. 2. DUNES. SITE DU « TURAS ». Localisation cadastrale. Extrait de la section ZV du cadastre de Dunes mis à jour pour mars 1998.

* Communication présentée le 16 avril 2019, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2018-2019 », p. 226.

1. Section ZV et parcelle 42 du plan cadastral de 1998.

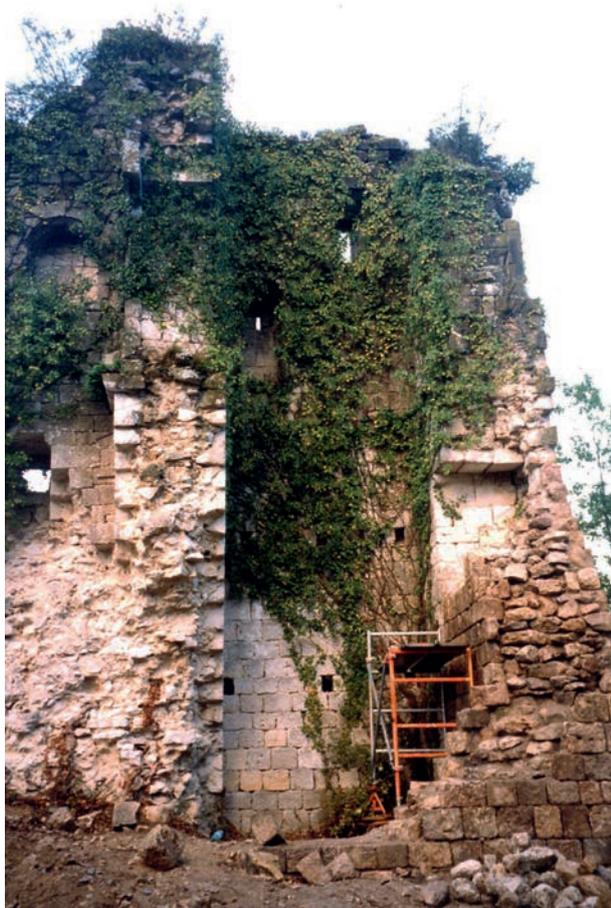


FIG. 3. DUNES. SITE DU « TURAS ». Début des travaux.
Photo M.-T. Tinet-Lassure.



FIG. 4. DUNES. SITE DU « TURAS ». Relevé pierre à pierre.
Photo Ch. Darles.

Des travaux de terrassement et notamment le creusement d'une vaste cavité (16 x 20 m ; profondeur maximale 2,50 m) à l'ouest de la tour ont apporté des précisions sur le plan de l'édifice, dont le relevé et l'étude ont été réalisés entre juillet 1998 et février 1999 sous la direction de Christian Darles². Un important mobilier céramique et métallique a été recueilli à cette occasion³.

La tour nord-est

Elle est de plan pratiquement carré (5,74 x 5,80 m) et ses dimensions intérieures sont de 2,87 par 2,97 m au rez-de-chaussée (fig. 3-7). Ses murs ont une épaisseur variant entre 1,33 et 1,40 m et leurs parements externe et interne sont en blocs calcaires de moyen appareil. Assemblés par du mortier de chaux, ils enserrant un blocage constitué de moellons de dimensions diverses pour lequel ce liant a été utilisé. Les assises des parements sont de hauteurs différentes et manquent parfois de régularité. Des pierres et des fragments de brique ont été utilisés pour rattraper des différences de niveau. Les chaînages d'angle ont cependant été réalisés avec soin (fig. 8).

2. Dessins réalisés par Camille Houdart, Caroline Lafon, Olivier Blanc, Romuald Dobrizinski, Sébastien Pillard et Stéphane Pujol, étudiants du Séminaire « *Archéologie du bâti* » à l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse.

3. Maïté Tinet-Lassure, Michel et Mathieu Ferrier, Jean-Michel Lassure et Gérard Villeval ont participé à cette opération. Nous adressons nos remerciements à Christian Astruc, alors maire de Dunes, et aux membres de son Conseil municipal pour leur aide.

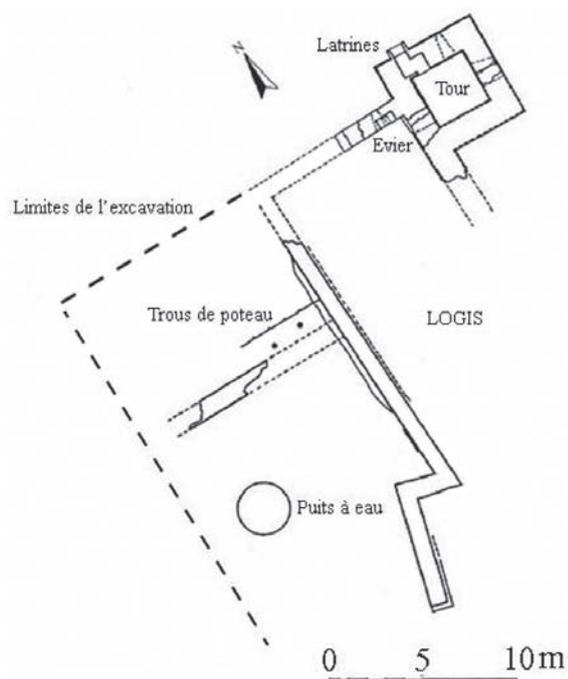


FIG. 5. DUNES. SITE DU « TURAS ». Plan des vestiges de la tour et des murs mis au jour. *Relevés Ch. Darles.*

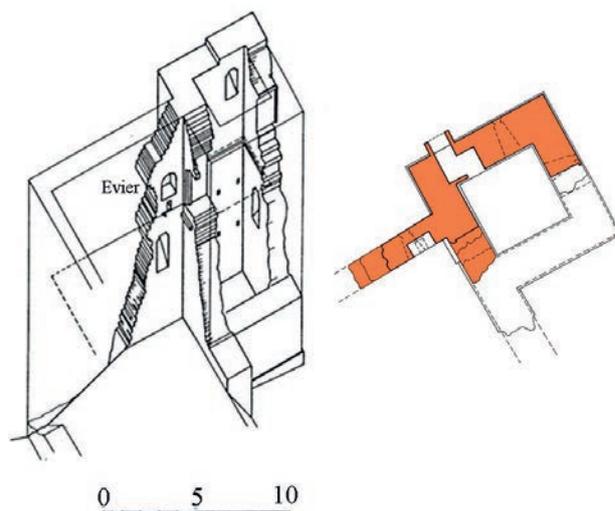


FIG. 6. DUNES. SITE DU « TURAS ». Vue axonométrique et plan du premier étage de la tour. *Relevés Ch. Darles.*

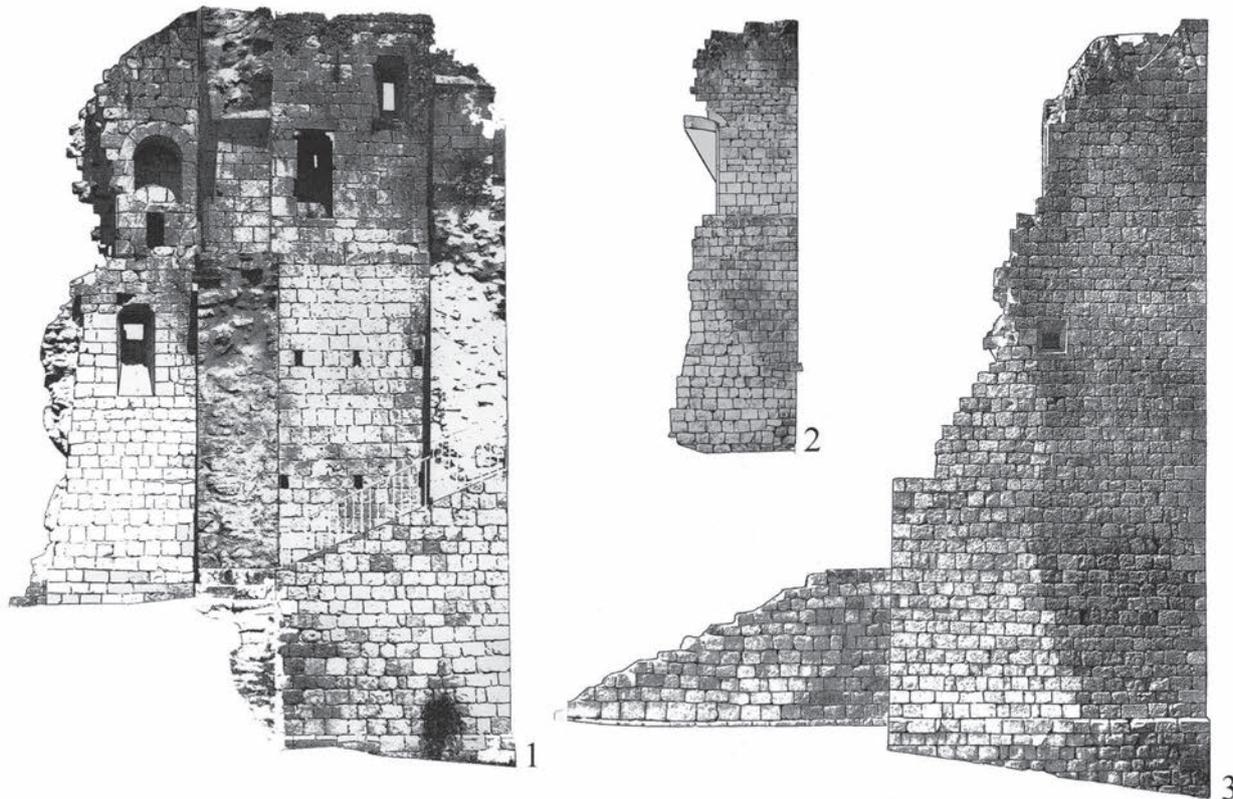


FIG. 7. DUNES. SITE DU « TURAS ». Relevés photogrammétriques et pierre à pierre. Face nord, parement interne (n° 1) ; face ouest (n° 2) et face est, parement externe (n° 3). *Relevés Ch. Darles.*

C'est sans doute parce que sa situation en bordure de pente rendait difficile la récupération de pierres que la face nord subsiste sur une hauteur de 14,50 m. Les faces est et ouest n'ont survécu qu'en bordure de cette dernière. Elles ont été en partie reconstruites en 1999 afin de renforcer l'ouvrage. Le rez-de-chaussée n'a pas été débarrassé des gravats laissés sur place à l'époque où les matériaux de la tour ont été récupérés.

L'emplacement occupé par la tour étant en pente à la fois vers le Nord et l'Est, il a fallu parementer ses fondations en partie apparentes sur ces côtés. Elles sont ainsi habillées sur une hauteur variant de 0,60 à 1,42 m à l'Est, de 1,35 à 1,55 m au nord et de 0 à 0,60 m au Sud. Leur face externe est légèrement talutée et un chanfrein assure la transition entre le parement des fondations et celui, en léger retrait, des murs en élévation.

Dans son état actuel, la tour comporte deux niveaux :



FIG. 8. DUNES. SITE DU « TURAS ». Chaînage d'angle.
Photo Ch. Darles.

Rez-de-chaussée

Il surprend par sa hauteur supérieure à 6 m. Les deux séries de trois cavités visibles du côté nord semblent être des trous de boulins (fig. 6-7 et 13). La présence d'une fenêtre sur la face est, à une hauteur intermédiaire, indique en effet que ces cavités n'étaient pas destinées à recevoir les poutres d'un plancher.

Cette fenêtre est rectangulaire (dimensions en bordure du parement interne : h. 1,20 m ; l. 0,65 m) et couverte de linteaux dont le premier, du côté interne, est soutenu par deux corbeaux en quart de rond. Sur le parement externe, l'ouverture presque carrée (0,31 x 0,33 m) possède un encadrement biseauté (0,63 x 0,65 m). Son montant droit a été refait en bordure du parement interne. La partie basse de la tour était vraisemblablement utilisée pour entreposer des provisions ou servir de débarras.

Étage

Ses dimensions sont supérieures à celles du rez-de-chaussée puisque ses murs sont en retrait. La corniche large de 0,10 m faisant le tour de la pièce servait de support aux poutres d'un plancher.

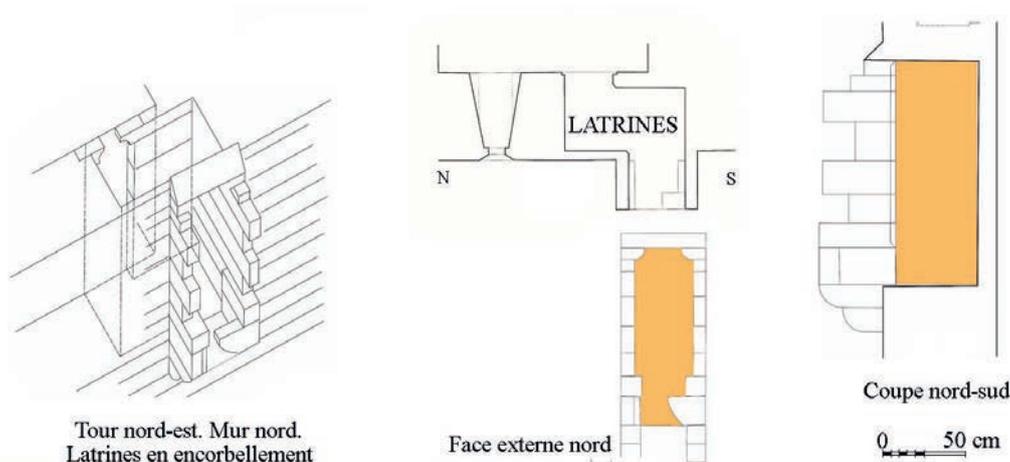


FIG. 9. DUNES. SITE DU « TURAS ». Latrines. Vue axonométrique ; coupe Nord-Sud ; face externe nord. Relevés Ch. Darles.



FIG. 10. DUNES. SITE DU « TURAS ». Tour nord-est. Porte d'accès à la pièce précédant les latrines. Photo Ch. Darles.



FIG.11. DUNES. SITE DU « TURAS ». Tour nord-est. Latrines en encorbellement. Photo Ch. Darles.

Plusieurs aménagements indiquent que cet étage était habité et servait probablement de chambre. Une porte (h. 1,79 m ; l. 0,70 m) est percée dans le mur nord. Son linteau rectangulaire est soutenu par deux corbeaux dont la partie antérieure est creusée d'un cavet. Son encadrement est pourvu d'une feuillure indiquant qu'elle était fermée par un vantail s'ouvrant vers l'intérieur de la pièce. Des arrachements visibles sur le montant ouest marquent l'emplacement des gonds (fig. 10).

L'ouverture donne accès à une petite pièce rectangulaire (L. 1,54 m ; l. 0,97 m ; h. 1,80 m environ) aménagée dans l'épaisseur du mur nord et, sur une profondeur de 0,22 m, dans celui de l'Ouest.

À l'angle nord-ouest de la pièce une ouverture (h. 0,80 m ; l. 0,70 m) dont le montant oriental est chanfreiné communique avec des latrines extérieures. Pour éviter de fragiliser le mur, elle est en complet décalage par rapport à celle de communication avec la tour. La pièce est à la fois éclairée et aérée par un petit jour rectangulaire vertical situé au Nord, en face de la porte. À l'extérieur, sa largeur correspond à un écart de pose entre deux blocs du parement, sa hauteur (0,20 m environ) à celle d'une assise (fig. 6 et 11).

Les latrines, construites en moellons soigneusement appareillés, sont en encorbellement (0,51 m). Elles sont supportées par deux consoles en ressaut constituées par deux blocs superposés dont l'extrémité en quart de rond est surmontée d'un bandeau plat légèrement saillant. Le bloc inférieur de la console orientale est brisé au ras du parement (fig. 9 et 11).

Sauf en bordure de la muraille où subsiste une sorte de larmier de section triangulaire soutenu aux extrémités par un prolongement des deux corbeaux en quart de rond supportant le linteau de l'entrée des latrines, leur couverture, qui était probablement en pierre, a disparu. Il en va presque de même pour la plus grande partie de la paroi nord dont seuls quelques blocs sont encore en place et il ne reste plus trace du banc percé d'un trou sur lequel s'asseyait l'utilisateur. Ces latrines se déversaient directement dans la pente au pied de la tour car aucun conduit d'évacuation ou trace de conduit n'est visible.



FIG. 12. DUNES. SITE DU « TURAS ». Tour nord-est. Fenêtre percée au premier étage dans le mur nord. *Photo Ch. Darles.*



FIG. 13. DUNES. SITE DU « TURAS ». Mur nord, face interne. Porte et fenêtre du premier étage. *Photo Ch. Darles.*

La face nord est également dotée d'une fenêtre placée en hauteur, à 2,52 m de la séparation entre les niveaux. Ses dimensions sont plus importantes que pour celle placée au rez-de-chaussée sur la face est et elle conserve un tracé rectangulaire dans toute l'épaisseur du mur. De 1,50 m x 0,72 m en bordure du parement interne, ses dimensions ne sont plus que de 0,60 x 0,21 m en bordure du parement externe (fig. 12 et 14).

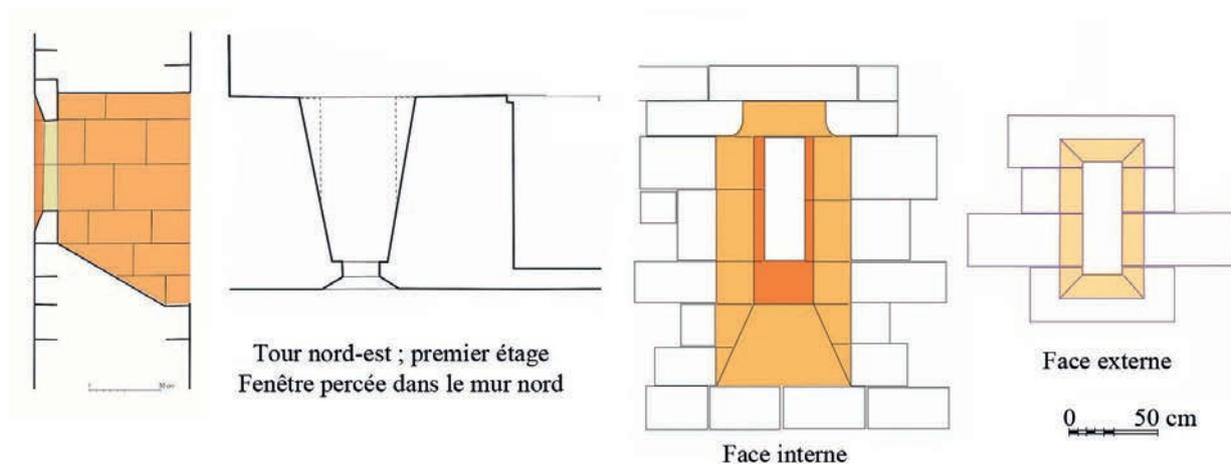


FIG. 14. DUNES. SITE DU « TURAS ». Latrines. Tour nord-est. Premier étage. Fenêtre percée dans le mur nord. *Relevés Ch. Darles.*



FIG. 15. DUNES. SITE DU « TURAS ». Vestiges de la porte reliant la tour au corps de logis. *Photo Ch. Darles.*



FIG. 16. DUNES. SITE DU « TURAS ». Partie supérieure du mur nord de la tour. *Photo Ch. Darles.*

L'essentiel de l'éclairage était cependant apporté par une seconde fenêtre ouverte dans le mur oriental. Il n'en subsiste que le montant nord (h. 0,80 m) et l'amorce de l'arc (fig. 6). Elle était équipée au moins d'un coussiège et comporte une feuillure.

Dans le mur ouest, une porte légèrement ébrasée faisait communiquer la pièce avec le corps de logis. Le départ de son arc et, comme pour l'ouverture précédente, son piédroit nord sont seuls conservés. La feuillure du piédroit et les cavités prévues pour recevoir la partie coulissante d'éléments métalliques de fermeture indiquent que le vantail s'ouvrait vers l'intérieur de la pièce dont les occupants pouvaient ainsi s'isoler. Du côté du logis, l'arc est précédé par un linteau rectangulaire dont un seul des deux corbeaux en quart de rond qui le supportaient est encore en place. Le linteau n'étant plus soutenu que d'un côté, son maintien a nécessité le recours à une jambe de force métallique (fig. 15).

Il est probable qu'un escalier en bois ou une échelle assurait intérieurement la communication entre le rez-de-chaussée et le premier niveau.

Le corps de logis

Le corps de logis n'a été qu'en partie mis au jour par les travaux. Son mur nord, en retrait de 1,97 m par rapport à l'angle nord-ouest de la tour, est conservé sur une longueur de 2,90 m et une hauteur maximale de 8,60 m par rapport au sol actuel. Il se prolongeait à l'origine sur une longueur de 9,45 m. Son mur oriental, dans l'alignement de la face ouest de la tour, ne subsiste que sur une longueur de 3,20 m et sur une hauteur maximale de 10,10 m (fig. 7).

Des fondations (L. visible 16,95 m) en blocs non équarris et mortier de chaux dont la face ouest et le dessus ont été dégagés ainsi que le bas de sa partie en élévation témoignent de l'existence, plus au sud, d'un mur parallèle à celui, orienté Nord-Sud, dont le départ subsiste à l'angle sud-ouest de la tour (fig. 7). Il a probablement constitué la face



FIG. 17. DUNES. SITE DU « TURAS ». ÉVIER. Photo C. Darles.

Rez-de-chaussée

Sa hauteur, impossible à vérifier, devait être la même que celle du rez-de-chaussée de la tour. Une baie (h 1,84 m ; l. 0,73 m ; l. 0,73 m) dont les montants ont été presque entièrement refaits est percée en hauteur dans le mur nord. Elle est identique à celles de la tour et son linteau a également deux corbeaux en quart de rond pour support. En raison de son élévation, il est vraisemblable que le rez-de-chaussée avait une fonction de stockage comme celui de la tour.

Premier étage

Seuls les murs nord et est sont en partie conservés. Un évier aménagé dans le premier mur confirme que cet étage avait, comme celui de la tour avec lequel il communiquait, une fonction résidentielle. Il s'agit d'une grande niche à arc en plein cintre à bordure chanfreinée (dimensions intérieures : h. 1,24 m ; l. 0,93 m ; prof. 0,55 m). Les blocs des piédroits sont, quant à eux, taillés à angle droit (fig. 17). La dalle qui constitue sa base est fendue et endommagée en bordure. Elle est percée dans sa partie centrale d'un trou qui communique avec une cavité en forme de rectangle vertical (h. 0,45 m ; l. 0,23 m ; prof. 0,55 cm) (fig. 17). Le contour de ce qui semble être une cavité rectangulaire est visible à sa base. Elle n'a pu être vidée des matériaux qui l'encombrent mais il est possible que ce soit le départ d'une canalisation évacuant les eaux usées vers l'extérieur.

À l'ouest du corps de logis, l'engin de terrassement a rencontré un tronçon de mur orienté Est-Ouest (L. 5,20 m) et réduit à des fondations en piteux état. Il est vraisemblable que ce mur venait se lier à 8 m de son angle et appartenait en fait à la clôture de la basse-cour qui, à l'ouest du logis, occupait le reste du promontoire et était équipée d'un puits dont le comblement n'a livré qu'un fragment de fer à cheval (fig. 18).

ouest du logis mais la jonction de ce dernier avec le mur nord a été détruite pour en récupérer les matériaux ce qui empêche d'être absolument affirmatif. Si cette hypothèse est exacte, on peut avancer que le corps de logis était de plan rectangulaire et mesurait extérieurement 11,06 m de large sur au moins 17,35 m de long.

À son extrémité sud, le soubassement du mur ouest du logis est en partie établi sur un tronçon de mur faisant avec lui un angle de 16 degrés et visible sur 1,50 m seulement. Ce tronçon se raccorde ensuite à un mur long de 1,60 m qui se retourne à la perpendiculaire vers un mur de 6,40 m de long. Quelques gros blocs équarris en superposition le terminent brusquement. En l'absence de fouilles, il est difficile d'expliquer ces changements d'orientation. On peut envisager l'existence d'une seconde tour avec, à son angle sud-ouest, une porte dont le montant ouest serait en partie conservé. Il est également possible que ces éléments appartiennent à un édifice antérieur au logis.

Deux étages sont également attestés dans cette partie de l'édifice. Leur séparation était sans doute assurée par un plancher dont la poutraison orientée est-ouest reposait sur une corniche en saillie à la même hauteur que le retrait entre les niveaux observé dans la tour. Sur le mur est, cette corniche subsiste sur une partie de sa longueur. Son profil en quart de rond surmonté d'un bandeau est semblable à celui des supports des latrines de la tour.



FIG. 18. DUNES. SITE DU «TURAS ».
 Vue prise de l'Ouest (une grille
 protège l'ouverture du puits à eau).
 Photo Ch. Darles.

Malgré l'absence de fouilles qui auraient permis de mieux les préciser, ses caractéristiques architecturales permettent de rattacher la maison forte du « Turas » à la catégorie des châteaux gascons édifiés pour la plupart entre le milieu du XIII^e siècle et celui du siècle suivant. Elle partage avec eux les particularités énumérées par Gilles Séraphin⁴ : homogénéité des gabarits (les dimensions du corps principal, rectangle de 10 à 11 m de largeur pour 15 à 18 m de longueur, sont presque un standard), présence d'une ou deux tours greffées sur les faces de l'édifice et maçonneries d'appareil moyen, régulièrement assisées et tirées du substrat calcaire. Observée également au « Turas », l'absence de moyens de défense et notamment d'archères au premier étage de ces édifices n'est pas exceptionnelle. Il est fort probable qu'elles se trouvaient à la partie supérieure, aujourd'hui disparue, de l'édifice.

Inventaire du mobilier par Jean-Michel LASSURE

L'intervention effectuée en urgence sur ce site a permis de récolter un matériel archéologique abondant mais qui, hors stratigraphie, n'a pu être daté que par comparaison avec des éléments mobiliers d'autres gisements médiévaux régionaux. Son intérêt est cependant rehaussé par la présence de plusieurs pièces exceptionnelles.

Céramiques

Les conditions de conservation et de découverte expliquent la grande fragmentation des céramiques dont 8 catégories ont été distinguées.

Groupe technique 1

Il est pour l'essentiel constitué par des pots à cuire globulaires àèvre éversée triangulaire ou arrondie ayant reçu une cuisson réductrice (diam. à l'ouverture entre 11 et 20 cm mais souvent voisin de 15 cm) (fig. 1, n^{os} 1-10). Leur pâte de couleur grise inclut un gros dégraissant blanc. Un décor est incisé sur l'épaule de certains exemplaires (fig. 1,

4. SÉRAPHIN 1999, p. 13 et 15-16.

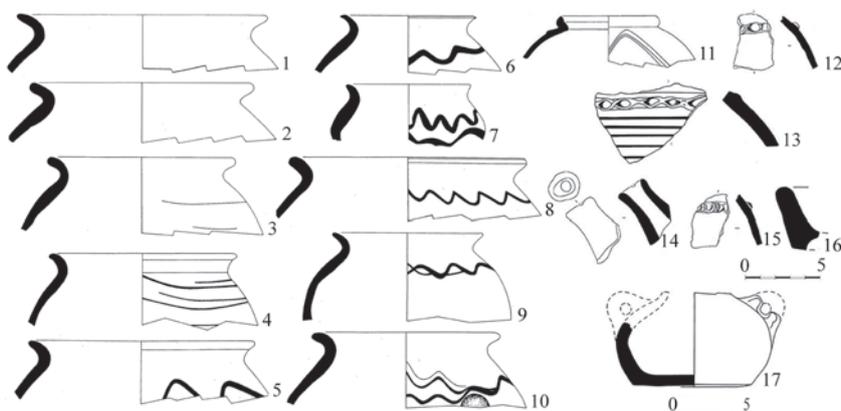


FIG. 1. DUNES. SITE DU « TURAS ». Groupe technique 1. Pots à cuire (nos 1-10), vase à liquide (n° 11), fragments de panse de cruche avec décor digité (nos 12-13 et 15), goulot tubulaire (n° 14), bord de couvercle (n° 16), cruchette (n° 17). Dessins J.-M. Lassure.

nos 3-10). Un bec tubulaire pincé (n° 14) et des tessons d'épaulement avec cordon rapporté à impressions digitées (fig. 1, nos 12-13 et 15) proviennent de cruches. Appartiennent également à ce groupe un vase à liquide (diam. à l'ouverture 14 cm) à lèvres triangulaires redressées épaissies extérieurement et cordon rapporté en forme d'ogive sur un épaulement convexe (fig. 1, n° 11), une cruchette surbaissée (h. conservée 6,4 cm ; diam. max. 10,5 cm ; diam. base 9 cm) brisée à l'ouverture et dont les oreilles en opposition diamétrale sur l'épaulement étaient percées d'un trou pour un lien de suspension⁵

(fig. 1, n° 17) ; un fragment de bord de couvercle (diam. indéterminable) dont la pâte est brune en profondeur (fig. 1, n° 16). Datation : XIII^e siècle.

Groupe technique 2

Les céramiques de ce groupe ont également reçu une cuisson réductrice. Leur pâte fine et grise est légèrement micacée. Il s'agit de cruches à goulot tubulaire (« *dournes* ») ou à bec ponté (« *pégasus* ») (fig. 2). Les « *dournes* » ont des lèvres presque verticales. Leur polissage est disposé en fonction de cordons en relief (fig. 2, nos 6-7). Un goulot tubulaire présente un polissage dans le sens de la longueur (fig. 2, n° 2). Des traits transversaux sont disposés sur les anses rubanées (fig. 2, n° 3). D'autres traits, serrés et horizontaux, marquent le bas d'une panse séparée par une rupture de profil du fond légèrement bombé et dont le polissage forme un quadrillage (non représenté). Un départ d'anse et un fragment de panse avec bossette sont les seuls fragments de « *pégasus* » identifiables (fig. 2, n° 5).

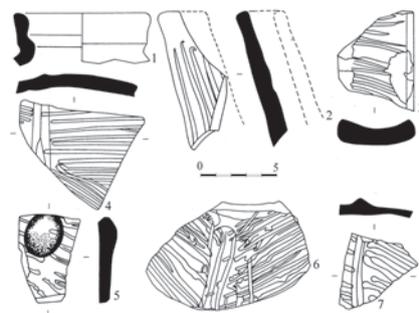


FIG. 2. DUNES. SITE DU « TURAS ». Groupe technique 2. Lèvre (n° 1) et goulot tubulaire de cruche (n° 2), anse rubanée (n° 3), fragments de cruches divers (nos 4-7). Dessins J.-M. Lassure.

Groupe technique 3

Cette catégorie largement représentée est datable du XIII^e siècle. Elle inclut des céramiques cuites en atmosphère oxydante et dont la pâte est rouge-orangée⁶. Les lèvres des cruches à goulot tubulaire (« *dournes* ») sont de trois types : recourbées en arc de cercle vers l'intérieur (fig. 3, nos 1-2) ; tendant vers la verticale et creusées d'une gorge sur leur face interne (fig. 3, nos 3-4) ; tendant vers la verticale et avec bourrelet externe plus ou moins marqué (fig. 3, n° 5). Un pontet relie le goulot à la lèvre. L'épaulement à un arrondi régulier ; il se prolonge par une panse tendant à devenir rectiligne dans sa partie inférieure nettement séparée du fond bombé. À l'exception de la lèvre le plus souvent, un polissage auquel un décor peint en blanc se superpose parfois, agrémente l'ensemble du récipient. De grande taille (diam. voisin de 15 cm à l'ouverture), les cruches à bec ponté (« *pégasus* ») possèdent une lèvre le plus souvent triangulaire (fig. 4). L'organisation de leur polissage de traits parallèles n'est connue que pour le haut de la panse où il est disposé selon des cordons

5. Un vase de ce modèle est connu à L'Isle-Bouzon, Gers (Lassure 1998, p. 201).

6. Voir M. BUCZAGA, *La céramique rouge polie dans le sud-ouest de la France. Le cas de La Mouline à Bruguières (Haute-Gronne)*, mémoire de Master 2 Études Médiévales sous la direction de F. Hautefeuille et R. Carne, Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2015. J. CATALO, *La question des céramiques à polissage du XIII^e siècle, l'exemple de Moissac, Résumés des communications des journées d'études du réseau d'information sur la céramique médiévale et moderne (ICERAMM-2015)*.

triangulaires verticaux perpendiculaires au bec et à l'anse. Sur un exemplaire, une bossette obtenue par apport de pâte complète le décor. Les jarres ont un diamètre à l'ouverture oscillant entre 8,8 et 12,5 cm. Le dessus de leur lèvre en forme d'amande et inclinée presque à l'horizontale montre une usure due à une utilisation prolongée. Deux encoches permettaient l'adaptation d'un couvercle à ergots (fig. 5, n^{os} 1-4). Le décor, sur l'épaulement, est varié. Un décor géométrique peint en blanc peut être associé à un polissage de traits obliques (fig. 5, n^{os} 1 et 3). Un cordon en relief vient

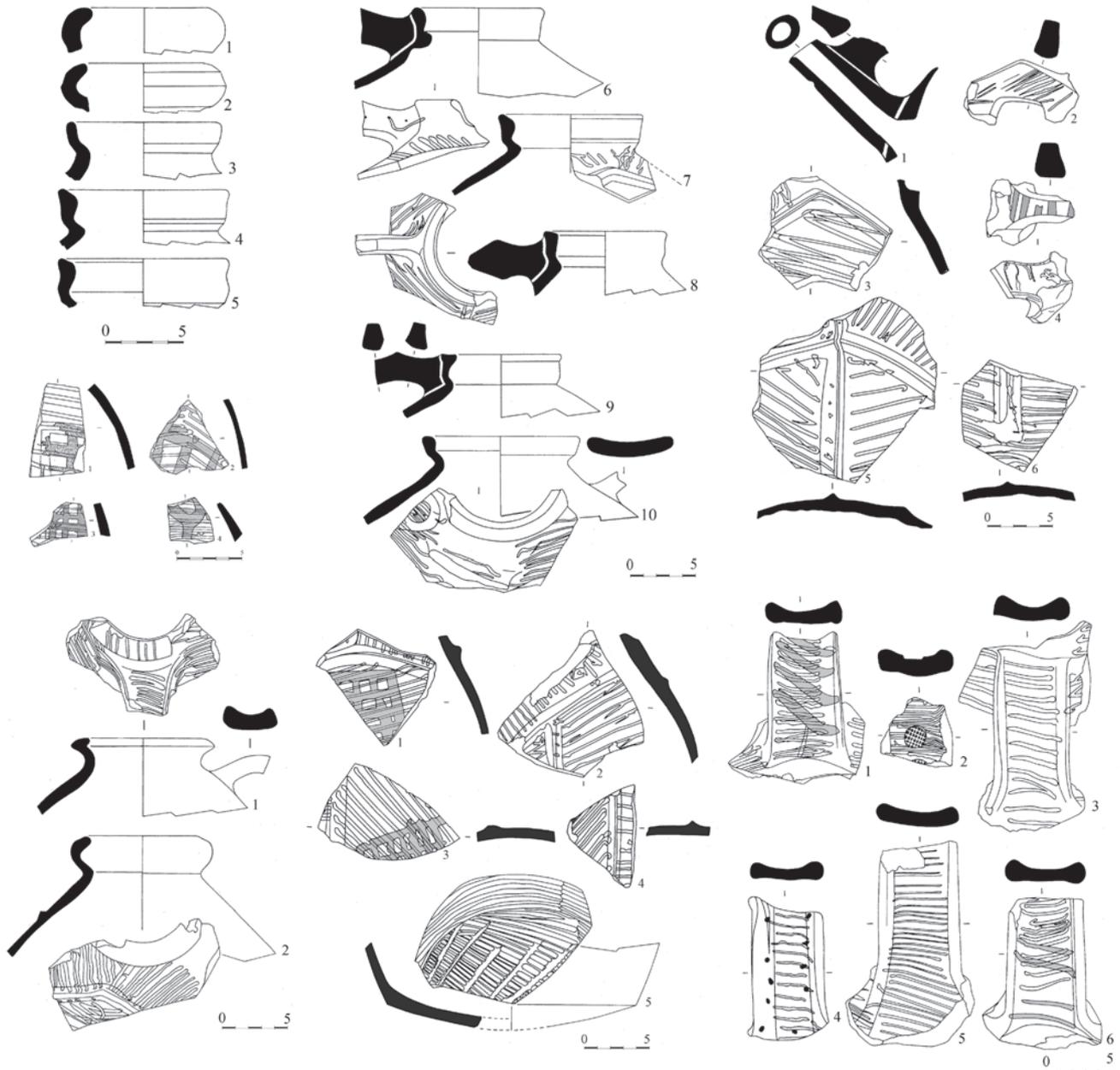


FIG. 3. DUNES. SITE DU « TURAS ». Groupe technique 3. Dournes. Types de lèvres (n^{os} 1-5), partie supérieure (n^{os} 7-10), goulot tubulaire (n^o 11), pontets (n^{os} 12-14), tessons d'épaulement (n^o 13) et de panse (n^{os} 15-16), partie supérieure (n^{os} 21-22), tessons de panse et de fond (n^{os} 24-28), décors peints, anses (n^{os} 29-34). Dessins J.-M. Lassure.

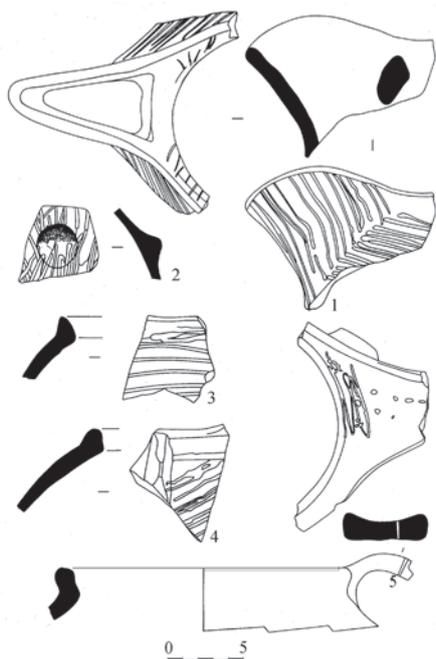


FIG. 4. DUNES. SITE DU «TURAS». Groupe technique 3. Pégasus. Dessins J.-M. Lassure.

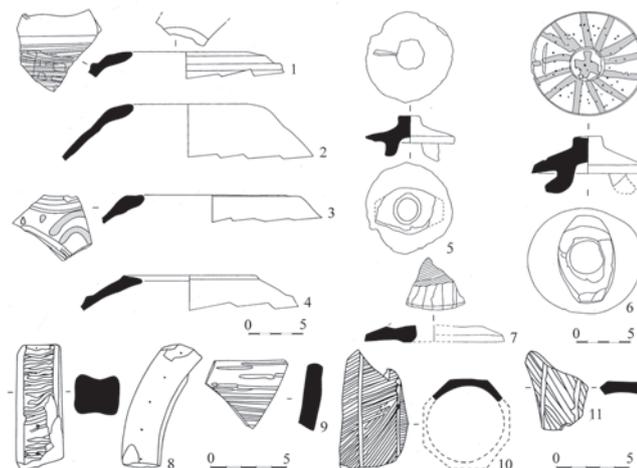


FIG. 5. DUNES. SITE DU «TURAS». Groupe technique 3. Jarres (nos 1-4), couvercles (nos 5-7), anse (no 8), bassin (no 9), trompes d'appel (nos 10-11). Dessins J.-M. Lassure.

s'ajouter sur deux exemplaires (fig. 5, nos 1 et 4)⁷. Les couvercles à ergots sont à bouton de préhension ou à anse. Une incision transversale faite avant cuisson indique la position d'ergots de blocage (fig. 5, nos 5-6). Un fragment de la partie supérieure d'un bassin de grande taille présente un polissage presque couvrant de traits horizontaux (fig. 5, no 9). Enfin, deux fragments proviennent de trompes d'appel à huit pans coupés. Leur pâte est très fine et un polissage serré de traits obliques a été réalisé après un lissage soigné, les arêtes de la trompe ont été ensuite abattues au couteau (fig. 5, nos 10-11)⁸.

Groupe technique 4

Dans cette catégorie figurent surtout des pots en pâte assez grossière de couleur brun rouge réalisés en cuisson oxydante. Ils sont globulaires avec une lèvre éversée présentant le plus souvent un renflement interne. Leur fond bombé est séparé du bas de la panse par une arête assez peu prononcée. Tous sont de taille moyenne. Le diamètre de leur ouverture évolue entre 13 et 17 cm mais se limite le plus souvent à 14 cm. Lorsqu'il existe, leur décor est réduit à une spirale plus ou moins resserrée incisée sur l'épaule (fig. 6, no 1, 2 et 5). Une ligne ondulée peut lui être associée (fig. 6, no 8) ou la remplacer (fig. 6, no 10).

Les éléments de datation directs ou par comparaison font défaut mais il semble que l'on doive les attribuer à la fin du XIII^e siècle et au siècle suivant. Une série de lèvres de divers profils proviennent de dournes (fig. 6, nos 11-16). Le dessus de l'une d'elles est marqué d'incisions obliques. L'organisation du polissage de ces récipients est semblable à celle de leurs homologues du groupe technique 3. Les pégasus ne sont représentés que par la partie supérieure d'un exemplaire à lèvre triangulaire et anse rubanée et par un tesson d'épaule avec deux cordons en relief (fig. 6, nos 19-20). Deux fragments de fonds proviennent de grands vases tronconiques (diam. base du no 22 : 32 cm) dont la pâte de couleur brun rouge renferme un dégraissant abondant et grossier avec petits graviers (diam. 5-6 mm). Au ras d'un fond plat débordant, une perforation tronconique traverse la paroi. Sous la base, des trous perforants disposés en cercle pourraient indiquer que ces céramiques ont servi d'égouttoir (fig. 6, nos 21-22).

7. Cette forme de jarres est attestée sur le site de Corné (LASSURE 1998, p. 122).

8. Des trompes d'appel de ce type ont été signalées à L'Isle-Bouzon (LASSURE 1998, p. 341-344). Un exemplaire incomplet livré par le site de Troclar à Lagrave (CABOT 1996, p. 161 et pl. 40, no 2) est à ajouter à la liste.

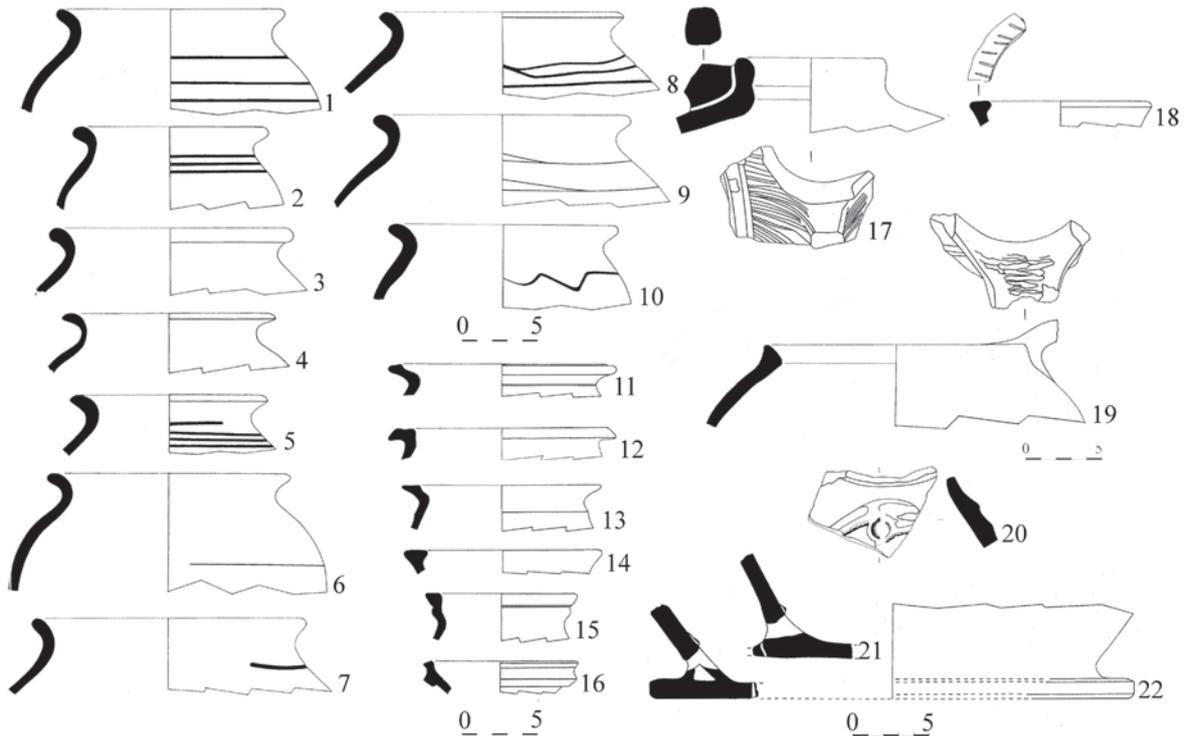


FIG. 6. DUNES. SITE DU « TURAS ». Groupe technique 4. Pots (nos 1-10), dournes (nos 11-18), pégaus (nos 19-20), égouttoirs (nos 21-22). Dessins J.-M. Lassure.

Groupe technique 5

Des céramiques faites au tour, ayant reçu une cuisson oxydante et non glaçurées en font partie. La couleur de leur pâte varie du jaune olive au brun rouge. La morphologie des « dournes » constituant la forme la mieux représentée permet de situer cette catégorie dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Les pots à cuire appartenant à ce groupe ont une lèvre éversée, un épaulement curviligne avec spirale incisée presque toujours (fig. 8, nos 8-11). Représentées par des tessons ne permettant pas de déterminer leur forme avec précision, les cruches possèdent un bec tubulaire presque vertical⁹ et sont dépourvues de polissage. Leur pontet en arc de cercle et de section ovale très aplatie débute sous la lèvre et rejoint le bec au-dessous de l'embouchure (fig. 8, n° 15). Pour certains exemplaires, le pontet est transversal et de section subrectangulaire (fig. 8, n° 12). Leur décor se limite à un ou deux cordons rapportés sur la panse et avec décor réalisé à la roulette. Il peut s'agir de simples traits parallèles ou de casiers hachurés¹⁰ (fig. 8, nos 19-24).

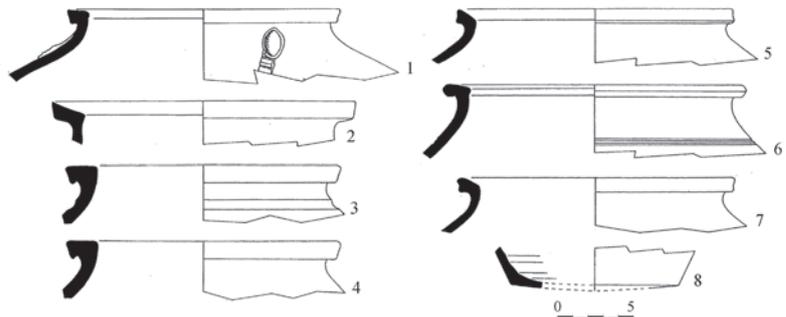


FIG. 7. DUNES. SITE DU « TURAS ». Groupe technique 6. Pots sans anse ou marmites. Dessins J.-M. Lassure.

9. Un mandrin en bois paraît avoir été utilisé pour son façonnage.

10. En ce qui concerne la morphologie générale, on peut comparer les exemplaires de Dunes à deux « dournes » du XIV^e siècle provenant de l'emplacement de l'ancien hôpital militaire Larrey à Toulouse (*Catalogue Toulouse 1990*, p. 158, nos 167-168 et p. 160). Des rapprochements paraissent également possibles avec les dournes produites au XIV^e siècle par les ateliers d'Orgueil à Mauroux (Lot) (*Catalogue Toulouse 1990*, p. 283, nos 614-615). L'habitat de Montamat à Tonneins (Lot-et-Garonne) a aussi livré du matériel comparable daté du milieu de ce siècle (JACQUES 1995).

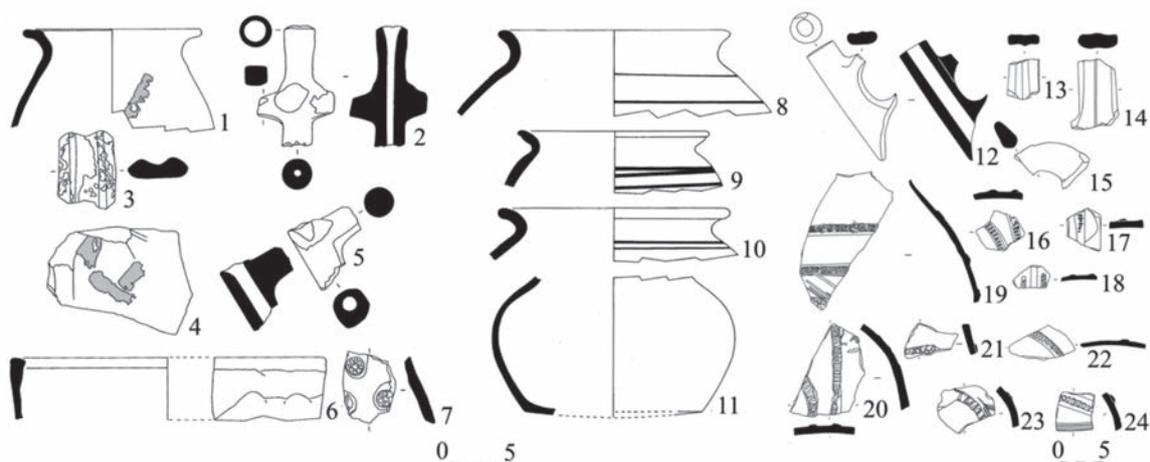


FIG. 8. DUNES. SITE DU « TURAS ». Groupe technique 5, céramiques diverses n° 1-6). Groupe technique 6, pots à cuire (n°s 8-11) et cruches (n°s 12-24). Groupe technique 8, pichet (n° 7). Dessins J.-M. Lassure.

Groupe technique 6

Il s'agit presque uniquement de récipients culinaires, pots sans anse ou marmites en pâte de couleur brun-rouge faites au tour. Leur face interne et parfois le dessus de leur lèvre présentent une glaçure brun-vert réalisée par saupoudrage. La plupart ont entre 18 et 21 cm à l'ouverture. Leur lèvre massive, de profil rectangulaire, est souvent concave sur le dessus, leur épaulement légèrement concave. Une rupture de profil sépare leur fond convexe du bas de la panse (fig. 7). L'épaulement d'un exemplaire montre l'extrémité d'un cordon rapporté plat décoré à la roulette et terminé sous la lèvre par une pastille digitée (fig. 7, n° 1). Un fragment de bec tubulaire et de pontet provient d'une gargoulette en pâte brun-rouge clair. Sa glaçure, épaisse et largement couvrante, est de couleur verdâtre, marron parfois. De petites cupules indiquent la technique du saupoudrage (fig. 8, n° 5).

Appartiennent également à ce groupe datable du XV^e siècle¹¹ : un élément de préhension cylindrique creux (diam. max. 2,36 cm) et légèrement évasé à sa partie haute provenant peut-être d'un vase multiple en pâte rouge pâle (code exp. 23) avec glaçure partielle de couleur vert foncé réalisée par saupoudrage (fig. 8, n° 2)¹², un fragment d'anse de vase à liquide avec glaçure brune (fig. 8, n° 3) et, enfin, un fragment de vase pratiquement cylindrique avec lèvre faiblement arrondie sur le dessus et épaulement interne. Au-dessous de l'ouverture, deux trous ovales subsistent en partie. La pâte est brun rouge ; des taches de glaçure sont visibles sur la face interne (fig. 8, n° 6).

Groupe technique 7

Il ne comporte que deux fragments de vases à liquide auxquels une cuisson en atmosphère oxydante a donné une couleur brun-rouge. Une épaisse glaçure jaune recouvre un décor sommaire à la barbotine. Il s'agit de la partie haute d'un pichet avec embouchure évasée et lèvre presque plate sur le dessus. Un trait oblique à la barbotine blanche décore le haut de la panse (fig. 8, n° 1). Le second tesson est un fragment de panse portant des traits de barbotine jaune (fig. 8, n° 4).

11. J. OLLIVIER *et alii*, 16-18 rue des Pénitents blancs, Toulouse (Haute-Garonne), Rapport final d'opération archéologique Hadès, 2012, vol. 3, fig. 229 (Évolutions comparées du pot sans anse (oule) et de la marmite entre le XIII^e et la charnière des XV^e et XVI^e siècles par R. Carme).

12. Un vase multiple est notamment signalé à Fréjeville (Tarn) (BORDENAVE et VIALLE 1973, p. 80 et 102) et à Dax (Landes).

Groupe technique 8

Un fragment de panse en pâte blanc grisâtre et glaçure mouchetée verte provient d'un pichet fabriqué en Saintonge et datable du XIV^e siècle¹³ (non dessiné). Cette origine est plus hypothétique pour un tesson dont la glaçure ressemble à celle du précédent mais dont la pâte est brun-rouge. Une pastille en relief avec fleurette estampée le décore (fig. 8, n° 7)¹⁴.

Matériaux de construction

- fragments de tuiles à rebords (fig. 9, n°s 1-2) et d'épaisses tuiles canal (fig. 9, n° 3), de deux morceaux d'argile cuite provenant de la sole de foyers domestiques (fig. 9, n°s 4-5). Les cannelures de la face supérieure fendillée de l'un d'eux dessinent un polygone¹⁵ ;

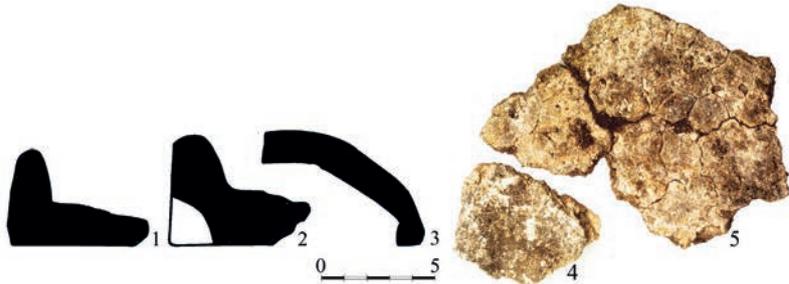


FIG. 9. DUNES. SITE DU « TURAS ». Fragments de tuiles à rebords (n°s 1-2), de tuiles canal (n° 3) et de soles de foyer (n°s 4-5). Photos et dessins J.-M. Lassure.

Quincaillerie

- grands clous à tête circulaire conique et tige de section carrée (fig. 10, n°s 24-25), clous de petite taille à tête plate arrondie (fig. 10, n°s 27-37 et 39) ou conique (fig. 10, n° 40) et tige quadrangulaire effilée, deux clous à tête ronde et tige courte de section rectangulaire (fig. 10, n°s 41-42) et six pitons (fig. 10, n°s 5-7 et 26) ;

- quatre gonds (fig. 10, n°s 1-4), trois pentures (fig. 10, n°s 15-17), dix paumelles ou charnières-goupilles qui, sauf deux, sont à collet plus large que les branches (fig. 10, n°s 8-14 et fig. 13, n° 7), six crampons de menuisier dont cinq à dos rectangulaire, le sixième à dos losangique (fig. 10, n°s 18-23) ;

- deux serrures encastrables dans du bois. Pour un coffre peut-être, l'une d'elles est carrée avec côtés curvilignes (9,5 cm de côté). Son palâtre est percé d'une auberonnrière rectangulaire et d'une fente pour la clé. Une partie du mécanisme subsiste (fig. 11, n°s 1-4). De la seconde, il ne reste qu'une partie du palâtre carré (9,8 cm de côté) et un picolet riveté (fig. 11, n° 5) ;

- plusieurs éléments de serrures : un morailon de coffre (L. 9,3 cm ; l. max. 4,5) dont le système de rotation a disparu (fig. 11, n° 6), deux pènes (L. 6,5 et 7,7 cm) (un seul est représenté, fig. 11, n° 8) et une garde (L. 7,4 cm ; h. 2,9 cm, largeur estimée 15 cm) (fig. 11, n° 7) ;

- dix-sept clés de coffre ou de coffret datant probablement du XIII^e siècle (fig. 11, n°s 10-26 et fig. 13, n° 9). Les clés bénardes sont de taille à peu près semblable (L. entre 5,30 et 5,89 cm). L'une d'elles (L. 5,41 cm), sans doute plus récente (XV^e siècle), possède un panneton développé avec museau découpé par dix dents (fig. 11, n° 22). Le museau de l'unique clé bénarde (XIV^e siècle. L. 5,7 cm) est armé de deux rangées parallèles de trois dents (fig. 11, n°s 13 et 21)¹⁶. Les clés de porte sont au nombre de quatre. Leur panneton est attaché au canon par sa partie inférieure et le museau, lorsqu'il est intact, comporte deux dents aux extrémités (fig. 11, n°s 10-12 et 24- 26).

13. Datés du XIV^e siècle, des pichets avec un traitement de surface analogue ont été trouvés à Toulouse, sur l'emplacement de l'ancien hôpital Larrey (*Catalogue Toulouse 1990*, p. 343-344).

14. J. CABOT (1996, p. 105) signale que des tessons avec pastilles en relief comportant un décor estampé ont été trouvés sur le site de Troclar I, « par deux fois associés à une monnaie... de Philippe-le-Bel (1285-1314) ».

15. Sur ces foyers à sole en argile, voir LASSURE 1998, p. 54-56.

16. Pour cette clef des rapprochements sont possibles avec des exemplaires du Castlar de Durfort (*Catalogue Toulouse 1990*, p. 151, n° 125), du Musée de Carcassonne (SARRET 1983, p. 122, n° 31), de Peyrepertuse (BAYROU 2000, p. 209 et fig. 141, n° 5) et de Rougiers (DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1980, p. 470 et fig. 446, n° 14, époque C1).

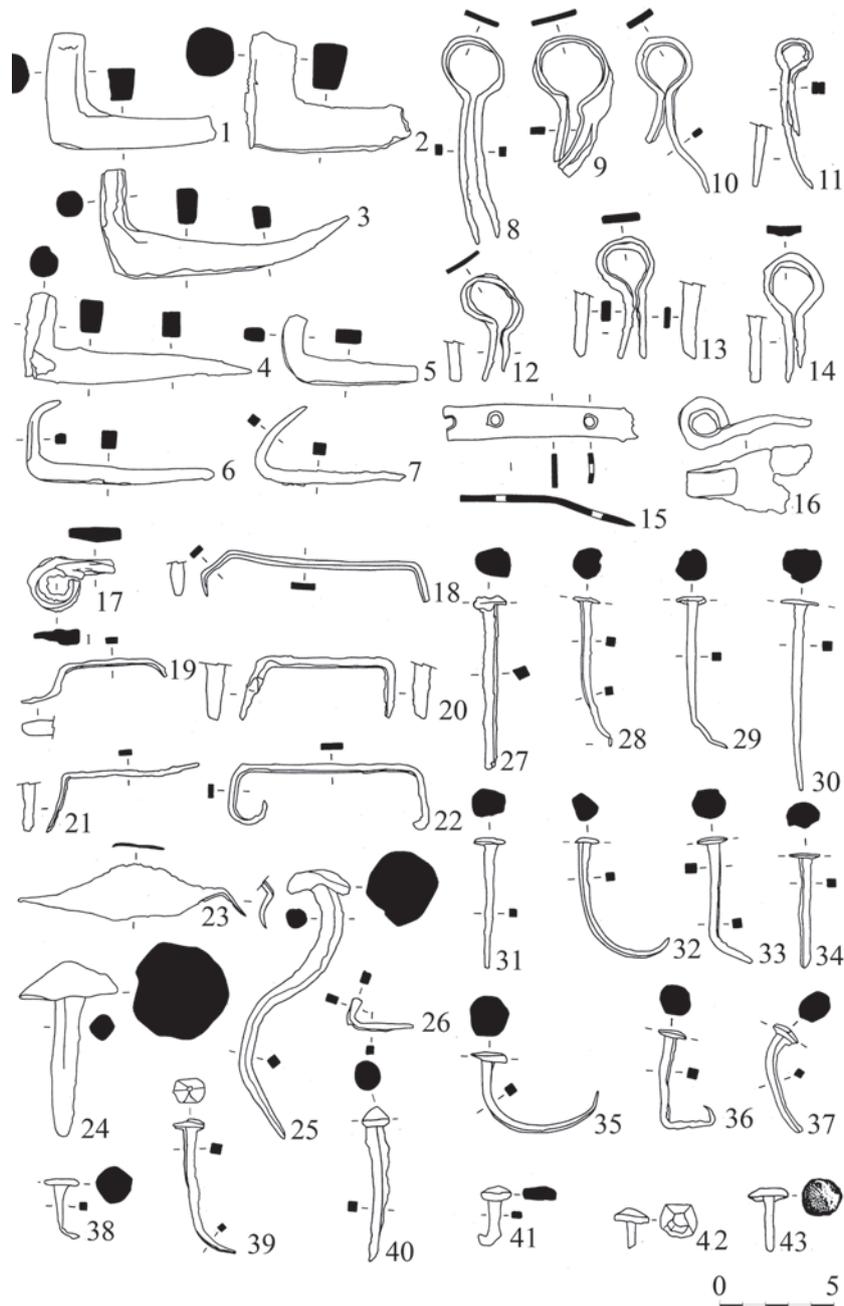


FIG. 10. DUNES. SITE DU « TURAS ». Gonds (n^{os} 1-4), pitons (n^{os} 5-7 et 26), paumelles (n^{os} 8-14), pentures (n^{os} 15-17), crampons de menuisier (n^{os} 18-23), clous de grande taille (n^{os} 24-25), clous de petite taille (n^{os} 27-37) et clous de formes diverses (n^{os} 38-43). Dessins J.-M. Lassure.

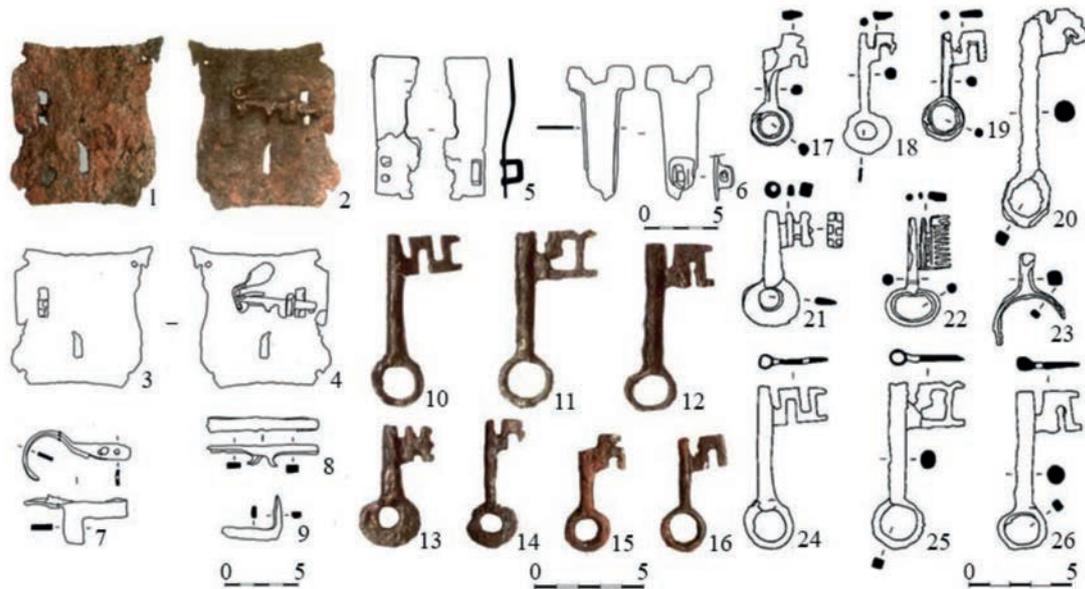


FIG. 11. DUNES. SITE DU « TURAS ». Palâtre, face externe (n^{os} 1 et 3) et interne (n^{os} 2 et 4), morillons de coffre (n^{os} 5-6), garde de serrure (n^o 7), pêne (n^o 8), piton (n^o 9), clés (n^{os} 10-26). Photos et dessins J.-M. Lassure.

Ameublement et équipement domestique

- deux chandeliers constitués par une broche de section carrée et une bobèche obtenue en enroulant une plaque de métal. Le premier (h. 9,4 cm) est prévu pour être fiché verticalement (fig. 13, n^o 3). Le second (l. 12,6 cm ; h. 6,6 cm) dont la broche est pliée à angle droit pouvait être fiché dans une paroi (fig. 13, n^o 2) ;

- deux plaquettes trapézoïdales en alliage cuivreux doré et émaillé (h. 4,33 cm ; l. max. 4,87 cm ; l. min. 1,40 cm (fig. 12, n^{os} 1) ; h. 3,71 cm ; l. max. 5,03 cm ; l. min. 1,87 cm (fig. 12, n^o 2) provenant d'un objet en forme de pyramide tronquée. Elles ont été découpées à la cisaille en conservant chacune un écu français en relief partagé en quatre quartiers avec une croix à branches égales aux 2 et 3 et un flabelle aux 1 et 4. L'identification du blason contenu dans un cadre étoilé¹⁷ et encadré par des feuilles de chênes reste à préciser. La zone en creux séparant l'écu du cadre était remplie par un émail de couleur rouge, les motifs végétaux étaient enchâssés dans un émail bleu. Ces plaquettes ont pour origine la base d'un chandelier portatif semblable à celui trouvé à Peyrelade, commune de Rivière-sur-Tarn (fig. 12, n^o 3). Appartenant à la catégorie des chandeliers dits " itinéraires " dont « la caractéristique (est) de s'empiler les uns dans les autres, dans le but évident d'en faciliter le transport »¹⁸, cet objet en cuivre champlévé, gravé, émaillé et doré (haut. 19 cm) possède en effet une " base pyramidale à six pans " surmontée d'une tige creuse¹⁹ ;

- quatre fragments d'un trépied à usage culinaire en fer forgé (fig. 13, n^{os} 10-13) ;

- un silex ayant sans doute servi de pierre à briquet (non dessiné) ;

- six couteaux fortement oxydés et incomplets dont deux à dos courbe (fig. 14, n^{os} 2, 5 et 7-8), quatre à dos rectiligne ou presque (fig. 14, n^{os} 1, 3, 4 et 6)²⁰ XIII^e et XIV^e siècles ;

- une pierre à aiguiser avec de fines stries obliques sur les deux faces²¹ (fig. 14, n^o 9) ;

17. Formé par deux carrés décalés.

18. DELMAS et alii 1998.

19. Sur ces chandeliers, voir A. DUMARGNE, « Les chandeliers et pique-cierges portatifs émaillés de Limoges des XIII^e-XIV^e siècles », *Cahiers LandArc*, n^o 18, 2016, p. 1-23.

20. Ils sont comparables à des exemplaires de L'Isle-Bouzon (LASSURE 1998, p. 295, fig. 251, n^{os} 13).

21. Des galets ayant servi pour aiguiser des lames de couteaux sont signalés sur de nombreux sites médiévaux régionaux (LASSURE 1998, p. 112-119).

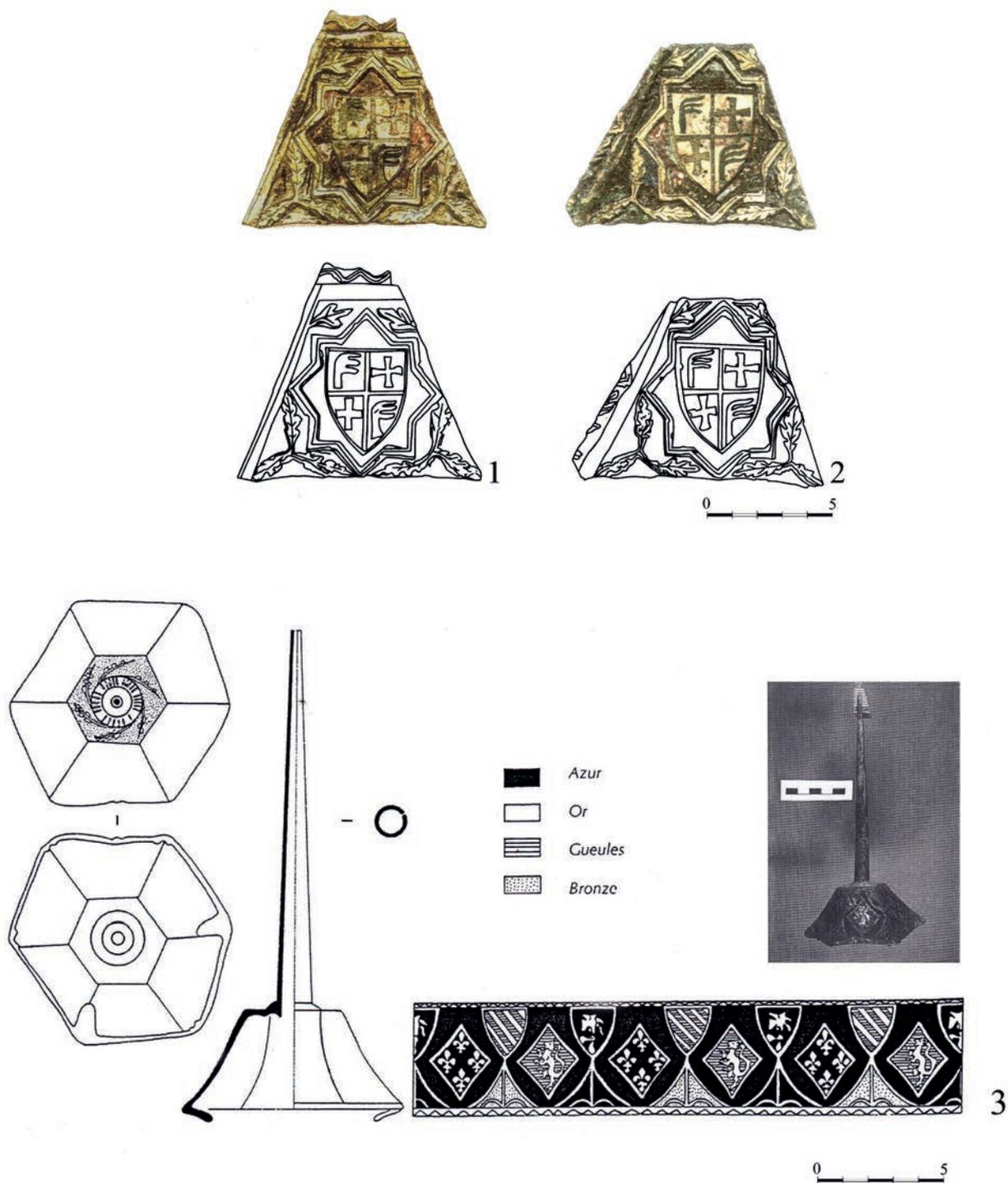


FIG. 12. DUNES. SITE DU « TURAS ». Plaquettes en alliage cuivreux dorées et émaillées (nos 1-2), chandelier portatif de Peyrelade à Rivière-sur-Tarn (n° 3). Sauf le n° 3, photos et dessins J.-M. Lassure.

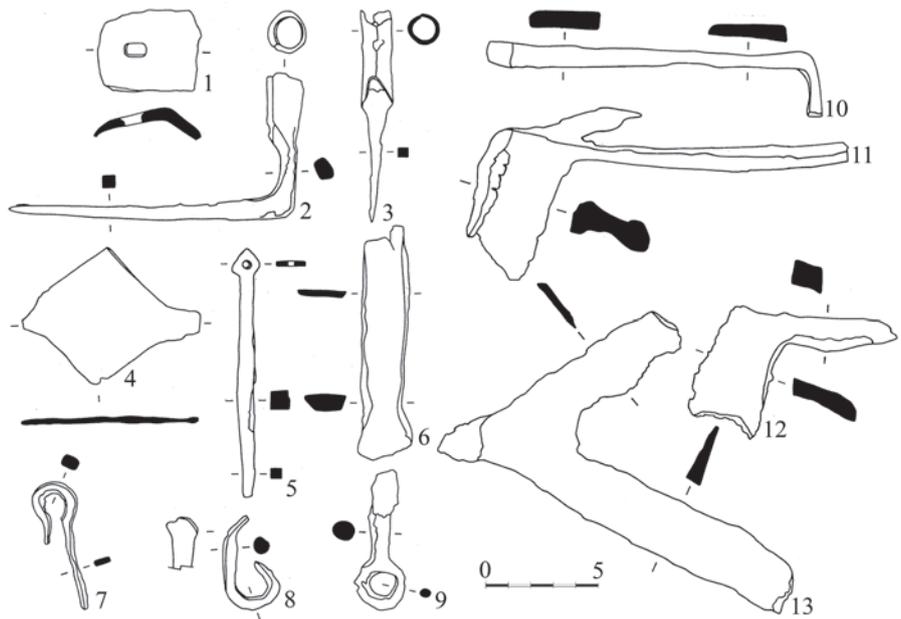


FIG. 13. DUNES. SITE DU « TURAS ». Fragment de peinture (n° 1), chandeliers à broche (nos 2-3), ferrure de coffre (n° 4), objets indéterminés (nos 5-6), charnière-goupille ? (n° 7), crochet (n° 8), fragment de clé (n° 9), éléments de trépied (nos 10-13). Dessins J.-M. Lassure.

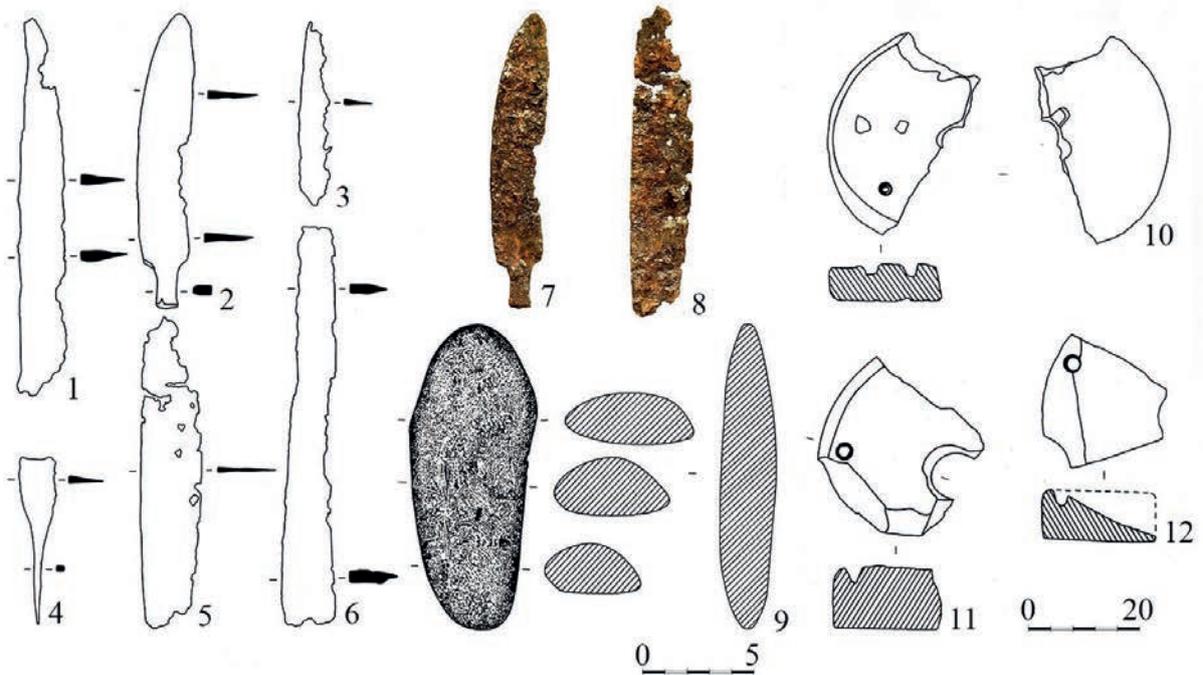


FIG. 14. DUNES. SITE DU « TURAS ». Lames de couteau (nos 1-8), pierre à aiguiser (n° 9), fragments de meules à main (nos 10-12). Photos et dessins J.-M. Lassure.

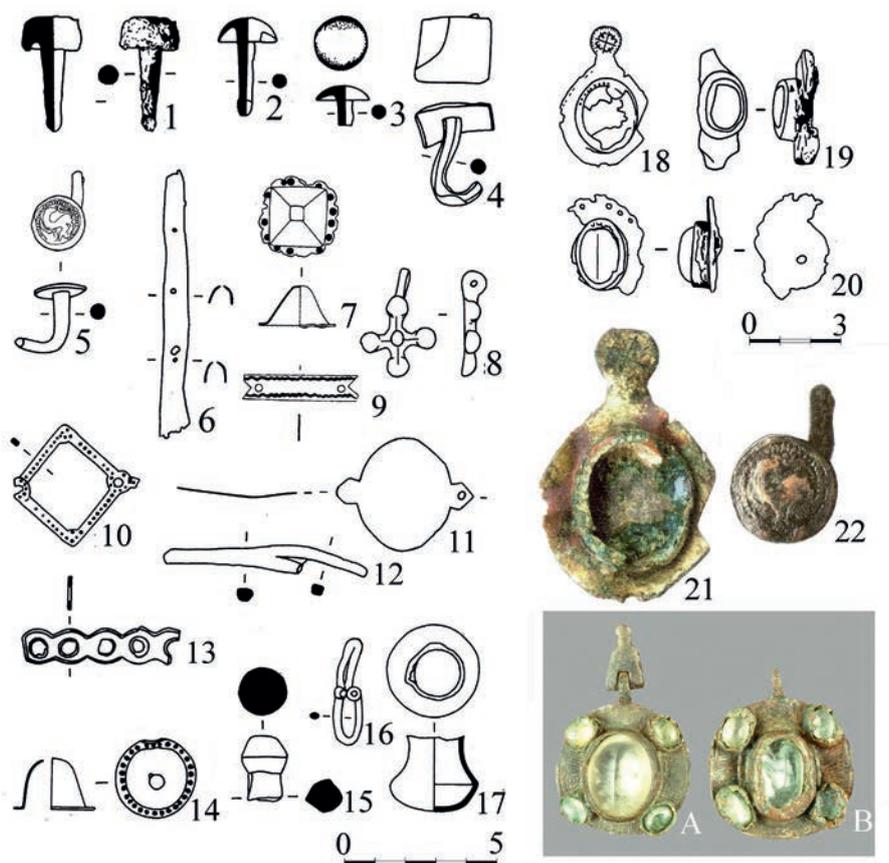


FIG. 15. DUNES. SITE DU « TURAS ». Rivets décoratifs (n^{os} 1-5), objets indéterminés (n^{os} 6, 16 et 17), cabochons (n^{os} 7, 14 et 17), pendent de harnais (n^o 8), appliques (n^{os} 9, 10 et 13), tige (n^o 12), obturateur de serrure (n^o 11), extrémité de tige ? (n^o 15), appliques (n^{os} 18-21), pendent de harnais de L'Isle-Bouzon (A) et de Samatan (B). Photos et dessins J.-M. Lassure.

- six fragments de meules en calcaire provenant de moulins à bras domestiques (diamètre voisin de 45 cm). Traces circulaires d'utilisation sur la face triturrante (fig. 14, n^{os} 10-12) ;

- une ferrure de coffre en fer (l. 1,1 cm ; ép. max. 0,12 cm) avec extrémité élargie en forme de losange (fig. 13, n^o 4) ;

- un obturateur de serrure ovale (l. 3,8 cm ; h. 4,6 cm) possédant deux appendices pentagonaux, dont un seul est percé (fig. 15, n^o 11) ;

- trois cabochons en alliage cuivreux. Le plus gros (h. 2,9 cm ; l. 5,2 cm) est en tronc de pyramide. Sa base circulaire débordante est découpée de festons avec point en creux. Deux des quatre clous de fixation sont restés en place (fig. 15, n^o 7). Demi-ovale (h. 1,6 cm ; diam. 2,7 cm), le deuxième exemplaire a pour base une collerette estampée de petits cercles. À son sommet, un trou (diam. 0,4 cm) est prévu pour le passage d'un rivet de fixation (fig. 15, n^o 14). Seul à ne pas être doré, le plus petit est une simple calotte hémisphérique (diam. 2,1 cm ; h. 1,2 cm) également percée à son sommet (diam. trou 0,15 cm) (non dessiné) ;

- deux fragments d'applique en alliage cuivreux. Le premier (L. 5,3 cm ; l. 1,2 cm) est en forme de torsade (fig. 15, n^o 13). Le second, qui présente des traces de dorure, est constitué par l'élargissement en carré (L. 4,2 cm ; l. 4 cm) d'une bande de section rectangulaire dont il ne subsiste qu'un petit fragment (l. 0,3 cm) (fig. 15, n^o 10)²² ;

- Une applique consistant en une bande en argent doré (L. 3,7 cm ; l. 0,8 cm ; ép. 0,08 cm) avec extrémités en queue d'aronde précédées d'un trou de fixation. Au revers, des traces blanchâtres indiquent une fixation par soudure à l'étain (fig. 15, n^o 9) ;

22. Sur ce type d'objets, voir R. WEBLEY, « Analyse et interprétation des appliques en alliage cuivreux dites « binding strips » des XII^e-XIII^e siècles en Europe de l'Ouest », *Cahiers LandArc*, n^o 19, 2017.

- trois appliques en alliage cuivreux doré provenant sans doute du même atelier. Elles sont ovales et comportent une bâte de même forme destinée à contenir un cabochon en cristal de roche. La première (h. 4,7 cm ; l. 2,9 cm) est endommagée et son cabochon a disparu. (fig. 15, n^{os} 18 et 21). Seule subsiste une partie de la deuxième applique (h. 3,5 cm ; l. 2,4 cm ; ép. 1,3 cm). Elle est à bordure festonnée. Un cabochon de cristal de roche fortement bombé et à arête verticale garnit encore la bâte (fig. 15, n^o 20). La troisième applique (h. 4 cm ; l. 1,4 cm ; ép. 1,1 cm) a été enroulée autour de son cabochon faiblement bombé (fig. 15, n^o 19). Ces appliques qui décoraient des coffres ou des harnachements de chevaux se rapprochent des pendants de harnais à cabochon de cristal de roche trouvés notamment à L'Isle-Bouzon (fig. 15, A) et à Samatan (Gers) (fig. 15, B)²³ ;

- cinq rivets décoratifs en alliage cuivreux de formes différentes : à tête creuse cylindrique (h. conservée 3,82 cm ; dim. tête 1,96 cm) (fig. 15, n^o 1), à tête creuse hémisphérique (h. 3,30 cm ; diam. tête 1,94 cm) (fig. 15, n^o 2), à tête creuse en calotte (diam. tête 1,7 cm ; h. 1,8 cm) (fig. 15, n^o 3), à tête rectangulaire (h. 3,6 cm ; L. 2,5 cm ; l. 2,2 cm) (fig. 15, n^o 4) et à tête plate circulaire (diam. tête 1,8 cm ; haut. totale 2,6 cm) décorée d'un dragon en relief placé dans un cercle de pointillés (fig. 15, n^{os} 5 et 22).

Outillage agricole

- un outil massif (L. 36,4 cm ; l. max. de la lame 6,2 cm) formé d'une lame droite (long. 26 cm) et d'une douille ouverte (diam. extérieur 4 cm) qui est peut-être un coutre (fig. 16, n^o 1) ;

- un fer de pic étroit et massif (L. 20,8 cm ; diam. max. de la douille 5 cm ; l. de la lame 5,3 cm) endommagé à son extrémité travaillante. (fig. 16, n^o 2) ;

- deux fragments de pointes de faucille (fig. 16, n^{os} 4-5) avec une tigelle terminale de section rectangulaire (la mieux conservée a une longueur de 4 cm)²⁴ ;

- un fragment d'une lame prolongée par une longue soie de section rectangulaire et provenant sans doute d'une serpe (L. 26,4 cm ; l. max. 4,8 cm, ép. du dos 0,7 cm) (fig. 16, n^o 3) ; un second fragment ayant peut-être appartenu à la partie terminale (larg. max. 4,6 cm) d'un outil du même type (fig. 16, n^o 6)²⁵ ;

- une sonnaille trapézoïdale (h. 14,15 cm ; larg. max. 14,1 cm) réalisée à partir d'une feuille de fer et dont les dimensions importantes indiquent qu'elle était pour un bovin. Le battant a disparu à l'exception de son système d'attache (fig. 17, n^{os} 1-2) ;

- deux battants de sonnaille. Le mieux conservé est un morceau de fer plat recourbé à une extrémité pour former un anneau de suspension ; l'autre a été replié vers le haut pour épaissir la partie inférieure (L. 8 cm) (fig. 17, n^{os} 7-8) ;

- Un anneau isolé (fig. 17, n^o 5) et un morceau de chaîne constitué d'un anneau plat presque circulaire (diam. 3,53 cm) et de trois chaînons en forme de 8. Le chaînon du milieu est plus petit (L. 3,9) que les autres (L. 4,4 et 4,64 cm) (fig. 17, n^o 3). Traces d'usure dues à l'utilisation à l'intérieur de l'anneau ;

- un élément de chaîne comportant un anneau circulaire (diam. 3,2 cm) de section ronde et un maillon de forme étirée (L. 5,97 cm ; l. 2,1 cm) (fig. 17, n^o 4) ;

- un fer à âne incomplet (h. 8,1 cm ; ép. 0,4 cm) ayant subi l'action du feu. Un crampon termine la branche subsistante (fig. 20, n^o 13) ;

- un fer de bovidé (11,26 cm ; l. max. 6,1 cm). Ses cinq étampures disposées parallèlement à sa bordure arrondie recevaient des clous à tête pyramidale. Il est surmonté par une liée triangulaire recourbée pour passer au-dessus de l'ongle de l'animal (fig. 18, n^o 1)²⁶.

23. LASSURE 1998, p. 483-485 et fig. 421.

24. Des lames de faucilles sont signalées sur plusieurs sites régionaux (LASSURE 1998, p. 313, fig. 266-267).

25. D'une utilisation variée (taille des buissons, de la vigne, élagage, etc.), des serpes de ce modèle ont été répertoriées sur de nombreux gisements du Sud-Ouest (LASSURE 1998, p. 320 et fig. 271-272).

26. Des documents médiévaux comme la charte de coutumes accordée en 1283 à Bivès (Gers) font mention du ferrage des bœufs et des vaches utilisés pour les travaux agricoles (E. DUCASSÉ, « Coutumes de Bivès 1283 », *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1994, p. 322).

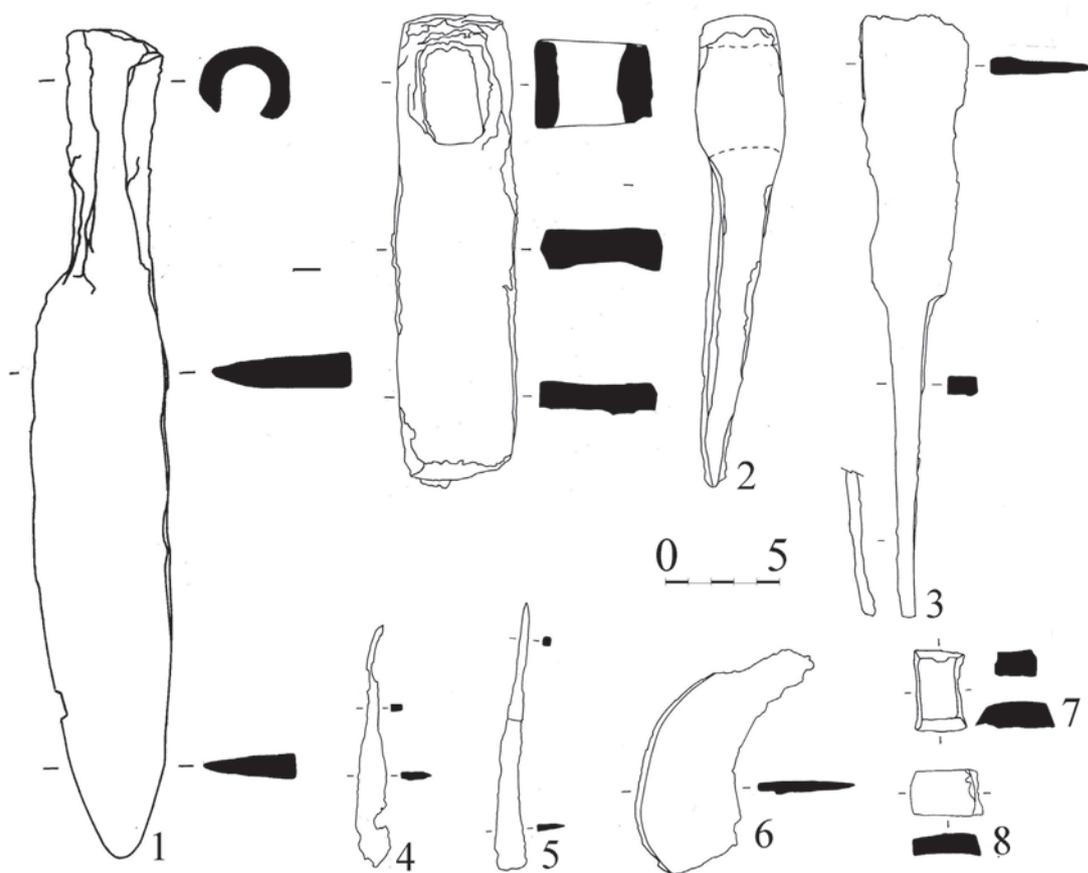


FIG. 16. DUNES. SITE DU «TURAS». Coute ? (n° 1), fer de pic (n° 2), lames de serpe (n° 3 et 6) et de faucille (n° 4-5), lingots de fer (n° 7-8).
Dessins J.-M. Lassure.

Outils divers

- une tête de marteau-arrache clous (L. 5,6 cm, ép. de sa partie médiane 1,6 cm) ayant peut-être servi à un bourrelier. Une des dents manque et une longue utilisation a provoqué un aplatissement de la tête (fig. 18, n° 12) ;

- deux burins dont l'un, de grande taille (L. 23,5 cm), est de section carrée (1 cm de côté) avec angles abattus. L'utilisation a élargi et arrondi son tranchant rectiligne et à double biseau (l. 1,2 cm) (fig. 18, n° 8 et 10). Le second (L. 16,5 cm) comporte un long tranchant arrondi à double biseau (l. 1,7 cm) et une tige de section carrée se rétrécissant vers la tête de section ronde. Un élargissement circulaire entre les deux parties est percé d'un trou (fig. 18, n° 9 et 11) ;

Lingots de fer

- deux petits lingots de fer découpés au burin témoignant d'une activité de forge. Le plus important (L. 3,6 cm ; l. 2,25 cm ; ép. 1,1 cm) (fig. 16, n° 7) est biseauté aux extrémités. Le second ne fait que 3,2 cm de long et sa largeur varie entre 1,8 et 2,13 cm ; son épaisseur de 0,54 à 0,65 (fig. 16, n° 8). Deux morceaux de plomb, des récupérations probablement. Un seul est représenté (fig. 18, n° 6).

Artisanat

Contrairement à de nombreux sites médiévaux régionaux, les objets se rapportant à l'artisanat textile sont ici peu nombreux :

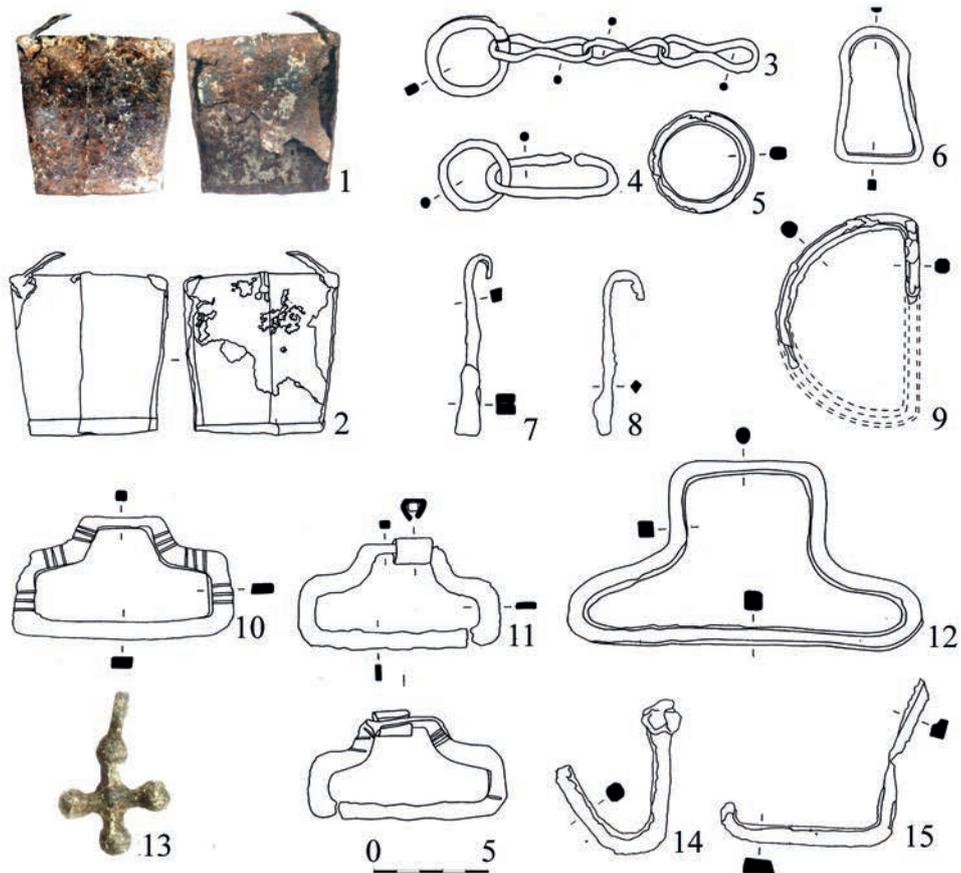


FIG. 17. DUNES. SITE DU « TURAS ». Sonnaïlle (n^{os} 1-2), éléments de chaîne (n^{os} 3-4), anneau (n^o 5), élément de chaîne (n^o 6), battants de sonnaïlles (n^{os} 7-8), boucle (n^o 9), dés de sous-ventrière (n^{os} 10-11), dé de sous-ventrière moderne (n^o 12), pendant de harnais, partie mobile (n^o 13), fragments de boucle (n^{os} 14-15). Photos et dessins J.-M. Lassure.

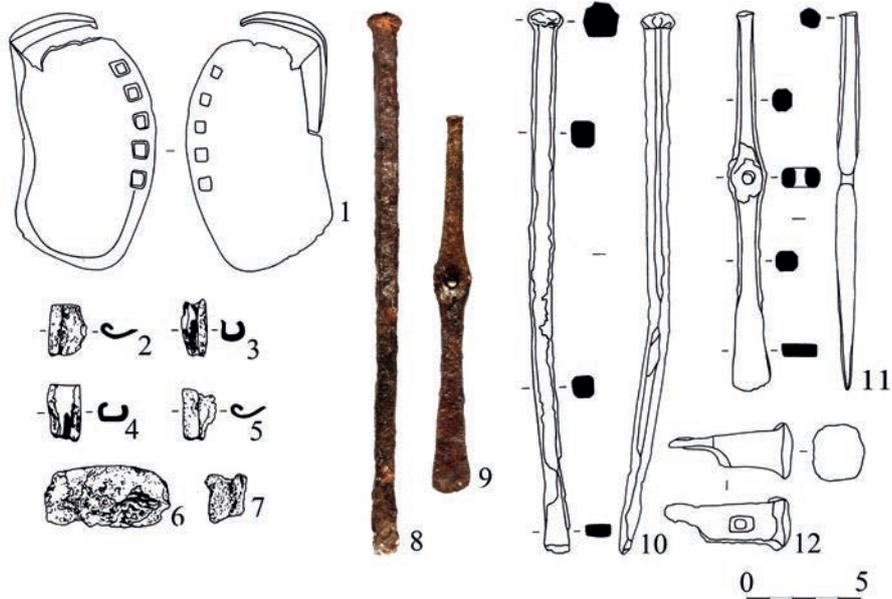


FIG. 18. DUNES. SITE DU « TURAS ». Fer de bovidé (n^o 1), plombs de filet de pêche (n^{os} 2-5) et de récupération (n^{os} 6-7), burins (n^{os} 8 et 10, 9 et 11), tête de marteau (n^o 12). Photos et dessins J.-M. Lassure.

- trois dents de peigne à carder de section rectangulaire (0,33 x 0,48 cm). Leur longueur s'établit entre 5,73 et 8,66 cm (fig. 19, n° 1-3)²⁷ ;

- cinq fusaïoles découpées dans un tesson de poterie. À l'exception de l'exemplaire n° 5, leur bord a été régularisé par abrasion. Perforation biconique (fig. 19, n°s 5-9).

- trois ciseaux incomplets sont les seuls objets se rapportant à la couture. Le premier d'entre eux est représenté par deux fragments de lames que prolongent une partie des branches (fig. 19, n° 13). Il ne subsiste des seconds (L. 10,25 cm ; l. max. lame 1,64 cm) qu'une partie d'une lame de section trapézoïdale, une branche avec un noeud probablement ovale à l'origine à mi-hauteur (diam. actuel 1,16 cm) et la moitié environ d'un anneau (fig. 19, n° 14). La troisième paire n'est attestée que par un fragment d'anneau et un début de tige (fig. 19, n° 15).

Matériel halieutique

- quatre plaquettes en plomb enroulées (ép. entre 0,15 et 0,20 cm (fig. 18, n°s 2-5 et 7)) dont la largeur varie entre 2,3 et 2,5 cm et le poids entre 7,24 et 11,65 g. Elles ont servi de lest pour un filet de pêche et leurs bords ont été écartés pour récupérer le métal²⁸.

Équipement du cheval et matériel militaire

- partie mobile d'un pendant de harnais en alliage cuivreux (haut. 3,6 cm ; larg. 2,46 cm). Elle est en forme de croix avec renflement central et branches bouletées. La bélière est tordue (fig. 17, n° 13 et fig. 15, n° 8). Les pendants décoraient le harnais du cheval, le frontal notamment. Conçus pour bouger à chaque pas de l'animal, ils comportent une attache de suspension et une partie mobile réunies par une charnière ;

- quatre boucles en fer incomplètes (fig. 17, n°s 6, 9, 14-15). L'une d'elles, de grande taille, a la forme d'un D (h. reconstituée 9,4 cm ; l. 6,4 cm) (fig. 17, n° 9) ; une autre est en forme de trous de serrure (h. 3,56 cm ; l. 2,37 cm) (fig. 17, n° 6) ;

- deux dés de sous-ventrière en fer de même morphologie mais de dimensions différentes (fig. 17, n°s 10-11). Sauf sur les traverses, la face externe de l'un d'eux (L. 8,85 cm ; h. 4,45 cm) a reçu un décor d'incisions. Un rouleau équipe la traverse supérieure du second pour faciliter le passage de la courroie lors du harnachement²⁹.

- dix-huit fragments de fer à cheval (fig. 20, n°s 1-3 et 5-19). Percés sur chaque branche de trois étampures, ils se répartissent en deux catégories : a) étroits et à rive externe ondulée, percés d'étampures ovales pour recevoir un clou « *en clef de violon* » (non figurés) ; b) à rives rectilignes et dotées d'étampures rectangulaires ou carrées pour recevoir un clou à tête pyramidale (non représenté). Le fer n° 4, moderne, sert de comparaison.

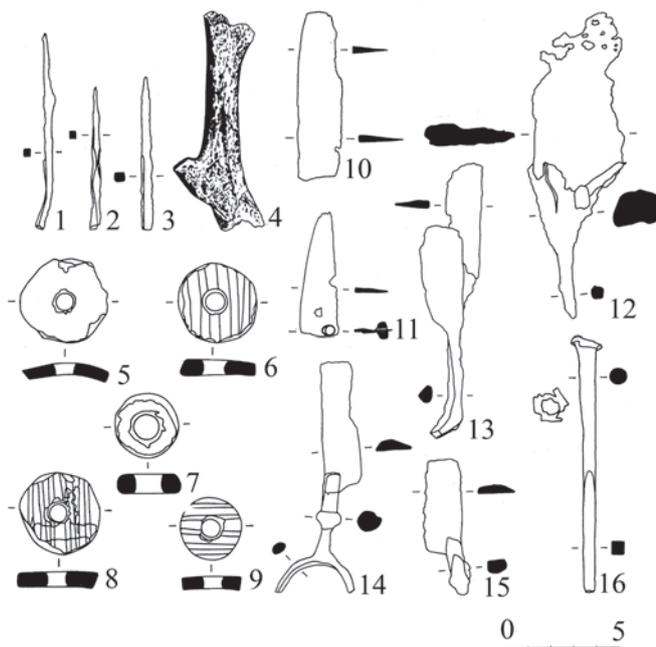


FIG. 19. DUNES. SITE DU «TURAS». Dents de peigne à carder (n°s 1-3), bois de cervidé (n° 4), fusaïoles (n°s 5-9), ciseaux (n°s 10, 13 et 15), lame de couteau ? (n° 11), partie métallique d'un fourreau (n° 12), clavette (n° 16).

Dessins J.-M. Lassure.

27. La plupart des sites médiévaux régionaux ont fourni de telles dents, en grand nombre parfois.

28. Des plombs de pêche médiévaux semblables ont été trouvés au prieuré de Notre-Dame de Pinel à Villariès (Haute-Garonne). Ces lests ont été utilisés dès l'Antiquité et leur trouvaille est fréquente sur les sites de la côte méditerranéenne.

29. On peut comparer leurs dimensions avec celles d'une boucle moderne de même forme trouvée également sur le site (fig. 10, n° 12).

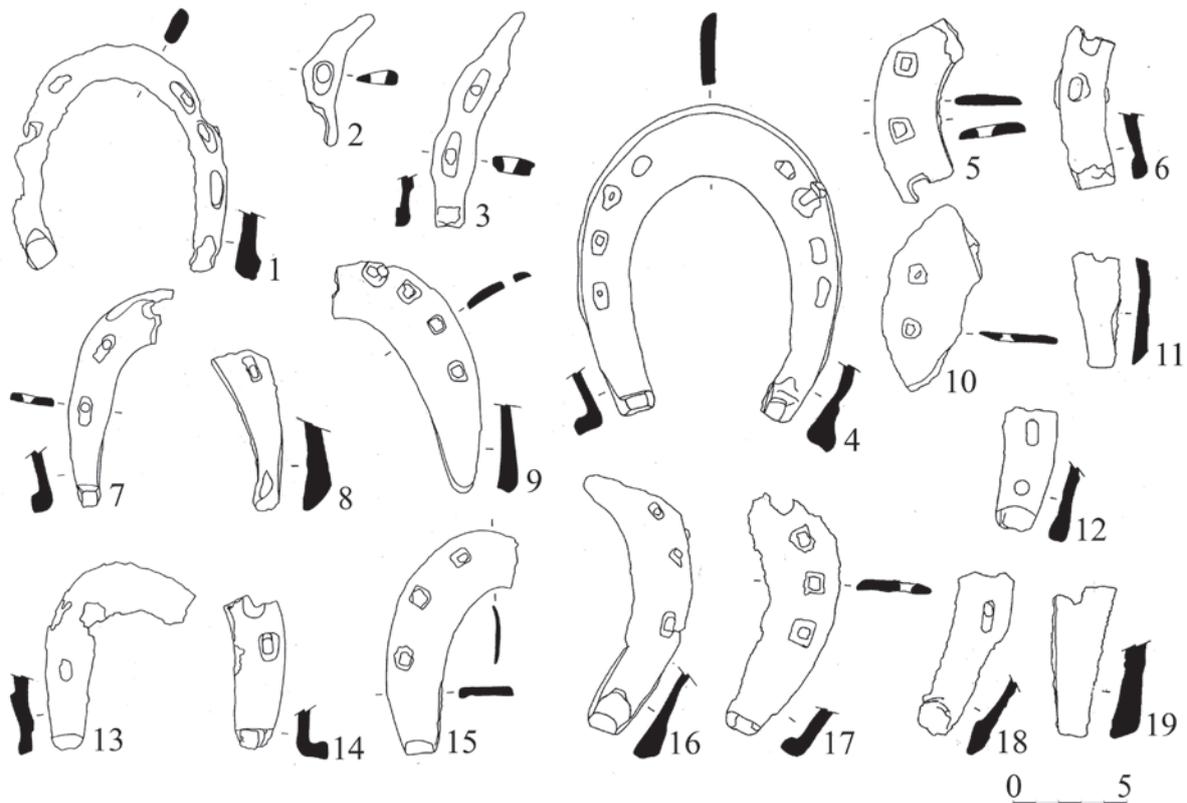


FIG. 20. DUNES. SITE DU « TURAS ». Fers à équidés (n^{os} 1-3 et 5-19 ; n^o 4 : fer moderne). Dessins J.-M. Lassure.

- quarante-deux carreaux d'arbalète. La plupart sont tordus (fig. 21-22). Prévus pour une arbalète à tour³⁰, trois des cinq carreaux de grande taille sont en grande partie conservés. Le plus long mesure 17,6 cm et sa douille a un diamètre maximal de 2,2 cm (fig. 21 et 22, n^o 1). Les carreaux de petite taille sont au nombre de 37. À l'exception de deux exemplaires courts (L. 6,77 et 6,86 cm) et à tête tétraédrique (fig. 21, n^{os} 8-9 et 31, n^{os} 26-27), ils ont une tête de section carrée et appartiennent au type Serdon A³¹. Leur longueur s'établit entre 7,4 et 16,5 cm et leur douille a 1 cm de diamètre environ.

- deux boulets en calcaire de diamètres et poids presque semblables (boulet 1 : diam. max. 73,5 cm ; diam. min. 73 cm ; poids 14,7 kg ; boulet 2 : diam. max. 73 cm ; diam. min. 71,5 cm ; poids 14,6 kg) (fig. 23) ;

- un fourreau dont seule l'extrémité pointue est bien conservée (fig. 19, n^o 12) ;



FIG. 21. DUNES. SITE DU « TURAS ». Carreaux d'arbalète. Photo J.-M. Lassure.

30. Utilisée par les détenteurs de châteaux pour la défense des abords, ce type d'arbalètes se compose essentiellement « d'un arc puissant, fixé solidement sur un support - l'arbrier - que l'on bandait à l'aide d'un treuil, ou tour. L'ensemble était calé sur un affût permettant le pointage » (L. BAYROU, « Les garnisons et l'armement des forteresses royales des Corbières, XIII^e et XIV^e siècles (Aude) », *A.M.M.*, I, 1983, p. 54).

31. 1980, p. 116-118.

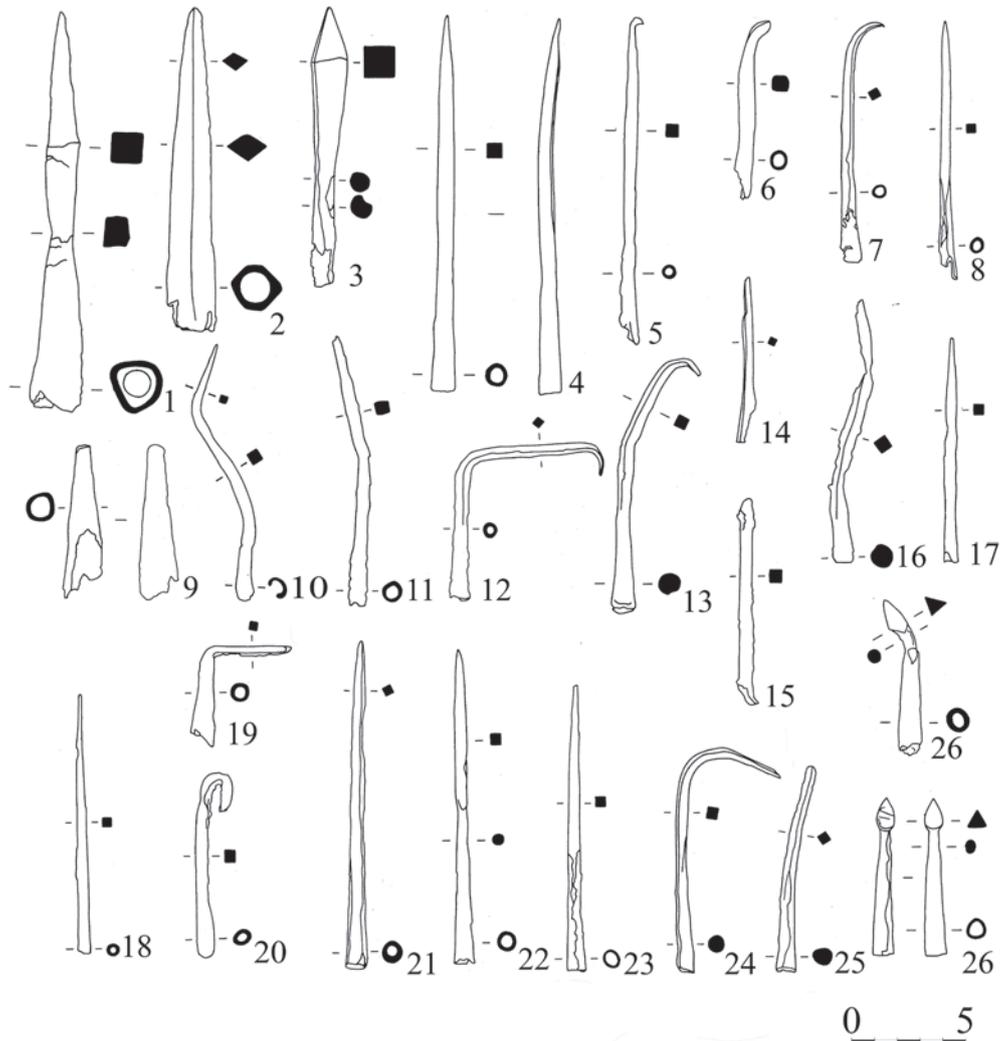


FIG. 22. DUNES. SITE DU « TURAS ». Carreaux d'arbalète. Dessins J.-M. Lassure.

- onze plaquettes en fer dont certaines percées d'un ou deux trous (fig. 24). Deux d'entre elles au moins sont des plaques de broigne (fig. 24, n° 2-3) ;
- une boucle d'éperon ovale que prolonge un appendice, peut-être cannelé, pourvu d'un rivet (L. 3,1 cm ; h. 1,9 cm). L'ardillon est en fer (fig. 27, n° 5).

Objets à usage « administratif »

- deux sceaux-matrices en alliage cuivreux (fig. 16). Ils ont été étudiés par Laurent Macé, Professeur à l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès (voir annexe).

Objets religieux

- deux fragments jointifs d'un couvercle d'encensoir presque hémisphérique (diamètre à la base : 10 cm environ) avec bouton de préhension ovoïde percé de 12 trous et surmonté d'un anneau. Deux des animaux incorporés à son décor végétal ajouré sont conservés : un griffon et un lion affrontés. Au dessous, un bandeau végétal avec un rameau ondulé pour élément principal surmonte un bandeau. (fig. 25, n°s 1-4) ;



FIG. 23. DUNES. SITE DU « TURAS ». Boulets en pierre.
Photo J.-M. Lassure.

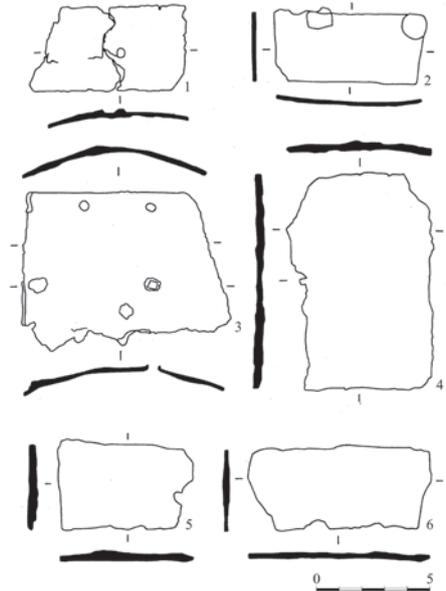


FIG. 24. DUNES. SITE DU « TURAS ». Plaques de
broigne. Dessins J.-M. Lassure.

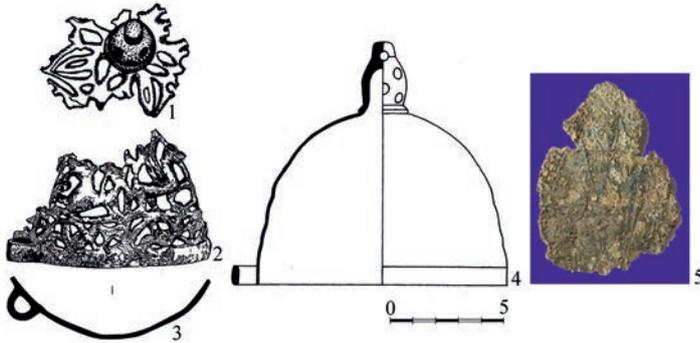


FIG. 25. DUNES. SITE DU « TURAS ». Couvercle d'encensoir.
Partie terminale (n° 1), vue de face (n° 2) et coupe (n° 3),
profil restitué (n° 4), enseigne de Rocamadour (n° 5).
Photo et dessins J.-M. Lassure.

- une enseigne en forme de navette incomplète et en très mauvais état se rapportant au pèlerinage de Notre-Dame de Rocamadour (Lot). Dans le champ, une Vierge en Majesté portant l'Enfant évoque la Vierge Noire conservée dans ce sanctuaire. La légende SIGILLUM BEATE MARIE DE ROCAMADOR que comportent habituellement ces enseignes est illisible³² (fig. 25, n° 5).

Accessoires vestimentaires

Ils sont en alliage cuivreux sauf dans un cas où de l'argent a été utilisé. Il s'agit de :

Boucles à une fenêtre

- boucle en forme de trapèze (h. 2,5 cm ; l. 1,9 cm). Repos ovale entre deux incisions transversales. Seconde moitié du XIII^e siècle ou début du suivant (fig. 26, n° 7) ;

- boucle en forme d'ogive outrepassée avec repos d'ardillon triangulaire débordant. Chape rectangulaire (h. 1 cm ; l. 1,8 cm) avec, dans le sens de la longueur, trois lignes ondulées incisées. XIII^e siècle (fig. 26, n° 8) ;

- boucle (h. 2,4 cm ; l. 1,7 cm) à traverse distale rectangulaire et traverses latérales curvilignes débordantes. Traces d'un décor incisé. Chape légèrement trapézoïdale (h. max. 2,1 cm ; h. min. 1,95 cm ; l. 2,7 cm). Décor incisé de triangles hachurés déterminant un motif à six lobes. Seconde moitié du XIII^e siècle (fig. 26, n° 6) ;

32. Datant du XIV^e siècle, une soixantaine d'enseignes semblables sont actuellement connues. Voir J. ROCACHER, « Les sportelles de Rocamadour », *Bulletin de la Société des Études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, 1985, p. 269-288.

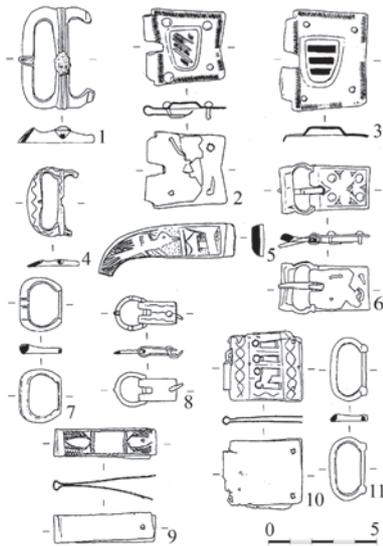


FIG. 26. DUNES. SITE DU « TURAS ». Boucles.
Dessins M. Barrère, SRA Occitanie.

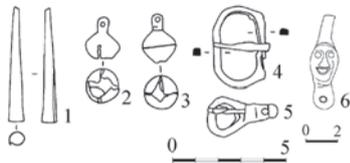


FIG. 27. DUNES. SITE DU « TURAS ». Ferret de lacet (n° 1), grelots de vêtement (n°s 2-3), boucle de ceinture (n° 4), boucle d'éperon (n° 5), applique de ceinture (n° 6), mordant de ceinture (n° 7). Dessins J.-M. Lassure.



FIG. 28. DUNES. SITE DU « TURAS ». Denier de Morlaas (n° 1), double parisis de Philippe IV (n° 2), gros d'Édouard I^{er} (n° 3).
Photos J.-M. Lassure.

- chape légèrement trapézoïdale. Écu de type espagnol obtenu par repoussage dans sa partie centrale (trois barres en creux entre quatre traits incisés en va-et-vient) ; première moitié du XIII^e siècle (fig. 26, n° 2) ;

- moitié de traverse distale d'une grande boucle (h. approximative 12 cm ; l. 1,9 cm) d'un type largement connu dans le Sud-Ouest et caractérisé par une large traverse en arc de cercle. Décor gravé associant un oiseau stylisé posé et une lettre A de style gothique en réserve sur un fond de cercles juxtaposés. 1340-1380³³ (fig. 26, n° 5) ;

- boucle ovale (h. 3 cm ; l. 1,17 cm). Fin XIV^e-XV^e siècle (fig. 26, n° 11) ;

- chape trapézoïdale (h. 4,7 cm ; l. 4 cm) avec écu de type espagnol en fort relief également obtenu par repoussage subsiste seule. Ses trois barres horizontales en creux sont remplies d'un émail blanc coloré en vert clair par l'oxydation du métal. Traces de dorure. Première moitié du XIII^e siècle (fig. 26, n° 3) ;

- boucle étamée à fenêtres étroites. Des traces indiquent que l'ardillon disparu était en fer. Datation : premier tiers du XIII^e siècle (fig. 26, n° 1) ;

Boucle à deux fenêtres

- chape (h. 3,2 cm ; l. 3,6 cm) avec deux torsades et quatre ouvertures architecturées ajourées semblables dans les compartiments d'un cadre rectangulaire. Datation possible : fin XIV^e siècle ou siècle suivant (fig. 26, n° 10) ;

- chape en argent et avec décor incisé (h. 1,2 cm ; l. 4,2 cm) de boucle rectangulaire. Des lignes ondules partagent sa face visible en trois cartouches ayant presque les mêmes dimensions. Le cartouche intermédiaire est sans décor alors que le même motif incisé en forme d'amande figure sur ceux des extrémités. Datation : première moitié et milieu du XIV^e siècle (fig. 26, n° 9) ;

- trois appliques décoratives de ceinture obtenues par emboutissage. Le premier (L. 1,8 cm ; l. 0,95 cm) des deux exemplaires rectangulaires est bombé dans sa partie médiane et percé d'un trou de fixation central³⁴. Le second (L. 1,4 cm ; l. 0,8 cm) est étagé en gradins avec rangée de petits points estampés (non représentés). Le centre renflé du troisième montre une tête humaine sans doute masculine. Une languette aujourd'hui brisée assurait sa fixation sur une lanière de ceinture (fig. 27, n° 6). Le XIV^e siècle peut être proposé pour ces appliques ;

- mordant de ceinture en alliage cuivreux. Il est formé par deux plaquettes trapézoïdales réunies à leur extrémité étroite et prolongées par une fleurette à quatre pétales (fig. 26, n° 7) ;

- ferret de lacet réalisé par enroulement en cône étiré d'une tôle (L. 5 cm, diam. à l'ouverture 0,6 cm.). Pas de trou de fixation (fig. 27, n° 1). L'usage des ferrets de lacet devient courant au XIV^e siècle ;

- deux grelots de vêtement (h. respectives 1,8 et 2,12 cm) obtenus en repliant quatre languettes identiques découpées dans une plaquette réalisée par moulage en même temps que l'attache (fig. 27, n°s 2-3).

33. On retrouve un oiseau similaire sur une boucle de Mérignon (Ariège) (*Catalogue Toulouse 1990*, p. 218-219, n°s 443-444). Les dessins des boucles ont été réalisés par Michel Barrère, à qui on doit également des précisions concernant la datation des objets.

34. Un rapprochement paraît possible avec deux exemplaires de Montségur (Ariège) (1980, p. 196, n° 96/65 et *Catalogue Toulouse 1990*, p. 222, n° 457).

Monnaies

Au nombre de six, elles ont été identifiées par M. Francis Dieulafait.

1.- Denier de Morlaas, 1^{er} type, fin XI^e - début XIV^e s. Billon (fig. 28, n° 1).

19 mm.

D./ CENTVLLLO CO(me).

Croix cantonnée de 2 besants (1^{er} et 2^e).

R./ +ONOR FORCAS

PA+ en triangle dans le champ.

Réf. : P.A. 3233.

Bien que la fin de la légende du droit ne soit pas visible, l'espace est trop peu important pour y graver ME+, même avec M et E liés. Il s'agit bien du 1^{er} type.

2.- Denier de Guillaume X (1127-1137). Bordeaux. Billon.

18 MM.

D./ (+g)V(i)ILM(o)

Quatre croisettes en carré.

R./ +BV(r)DEGIL(a)

Croix

Réf. : type PA 2735 et Belaubre n^{os} 804-807.

3.- Obole frappée entre 1249 et 1265. Cahors. Billon.

14 mm.

D./ +EPI(sc)OP(us)

Crosse sur croisette, entre 3 autres croisettes.

R./ (+cat)V(rcen)SIS

Croix.

Réf. : PA 3908 var ; Depeyrot type 7, p. 58.

4.- Double parisis de Philippe IV, 1295-1303 (fig. 28, n° 2).

D./ +PHILIP(pus rex)

Croix feuillue.

R./ +MO(neta) DVP(lex)

REGA/LIS en deux lignes sous une fleur de lis.

Réf. : Duplessy 227.

5.- Double parisis de Philippe IV, 1303-1305.

D./ (+phil)IPPVS : REX

Croix feuillue.

R./ (+mone)TA : DVP(lex)

REGA/LIS en 2 lignes sous une fleur de lis. Dessous globule.

6.- Gros d'Édouard I^{er} (1272-1307) ou III (1317-1355). Billon. 23 mm environ (fig. 28, n° 3).

D./ED^o REX/ (ang)/lie

Croix coupant la légende.

R./ +DV(x aqitanie)

Châtel tournoi sommé d'une croisette débutant la légende.

Réf. : type P.A.2903 attribué à Édouard III.

Cette intervention archéologique a été réalisée dans des conditions difficiles mais les informations recueillies ont permis une identification plus précise de ce site castral. Elles ne suffisent cependant pas pour évaluer son importance exacte et restituer son organisation interne. Les structures examinées sont trop lacunaires pour que l'on puisse reconstituer dans le détail le plan de l'édifice. Du point de vue chronologique, le mobilier s'inscrit pour une large part à la suite de celui livré par le site voisin de Corné à L'Isle-Bouzon. Il permet dans une certaine mesure d'identifier les occupations des habitants et attire l'attention sur leurs activités militaires, administratives et religieuses. Le nombre élevé de fers de trait presque tous identiques et la présence de quelques exemplaires de grande taille dont l'utilisation nécessite une arbalète à tour pourraient être le témoignage d'une action militaire. On sait le rôle primordial joué aux XIII^e et XIV^e siècles par l'Agenais dans la rivalité entre le roi de France et celui d'Angleterre, duc de Guyenne³⁵. L'affrontement entre les deux camps y a été marqué par des épisodes violents parmi lesquels le siège de nombreuses villes et résidences seigneuriales. Un lien entre données archéologiques et épisode historique étant toujours difficile à établir avec certitude, nous ne ferons qu'avancer prudemment cette hypothèse. Il n'en reste pas moins que le mobilier archéologique indique que ce site cessera d'être occupé dans le courant du XV^e siècle.

Matrices de sceau trouvées au « Turas », commune de Dunes (Tarn-et-Garonne) par Laurent MACÉ

Trouvées dans les fosses dépotoirs, dans les cours d'eau ou parmi les vignes cultivées à proximité d'un château, les matrices de sceaux semblent parfois connaître des sorts bien étranges qui leur assurent cependant une certaine postérité archéologique. Les deux exemplaires que nous présentons ici n'échappent pas à ce constat.

L'état de conservation de ces deux matrices de petit module est assez remarquable. Malgré quelques parties légèrement calcitées, leur surface n'en garde pas moins une belle patine verte.

La première pièce est une matrice conique en bronze, d'un diamètre de 18 mm, à six pans ornés de traits³⁶. Un des côtés est légèrement enfoncé, vraisemblablement à la suite d'un choc. La tige de préhension est constituée d'un manche hexagonal (22 mm) qui se termine par un trilobe troué en forme de trèfle, constituant une bélière qui permettait ainsi d'attacher la matrice à une chaînette.

La légende, en occitan, est comprise entre deux cercles, celui du niveau inférieur étant peu souligné dans le travail de gravure ? On peut lire les lettres capitales suivantes :

+RAMON GROS . .

La croisette sert de signe initial pour indiquer le départ de la lecture de la légende qui s'achève par une forme de ponctuation, comme l'indique la disposition des trois points.

Dans le champ figure une fleur de lys encadrée, dans la partie supérieure, par une pointe triangulaire. La gravure du meuble principal, sur une surface quasiment plane, est nette et profonde.

Le type de figuration, assez simple, qui s'inscrit dans le champ³⁷, ainsi que la forme des lettres, pourraient permettre d'attribuer la réalisation de cette pièce à la fin du XIII^e siècle ou au début de la période suivante. Néanmoins, l'identification du détenteur de cette matrice est délicate à établir, en l'absence de tout suffixe mentionnant la qualité de la personne ainsi que tout ressort territorial (fig. 1).



FIG. 1. DUNES. SITE DU « TURAS ». Matrices de sceau.
Photos J.-M. Lassure.

35. DOSSAT 1976, p.143.

36. S. CORNARDEAU et L. MACÉ, « Une découverte singulière : la matrice de sceau d'un médecin toulousain (XIV^e siècle), *A.M.M.*, t. XXI (2003), p. 232-233 ; H. GILLES, « Sceaux matrices trouvés dans la Garonne au gué du Bazacle », *M.S.A.M.F.*, t. XXXIX, 1974-1975, p. 9-21 ; M. LHERMET, « Durban-Corbières (Aude), Découverte du sceau de Véziade de Durban (fin XIII^e-début XIV^e) », *A.M.M.*, t. XV-XVI, 1997-1998, p. 315-316 ; B. FOURNIOUX, « À propos d'une matrice de sceau découverte sur la motte castrale de Reilhac (Saint-Cernin-de-Reilhac) », *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, n° 9, 1994, p. 149-154.

37. Sur les différents types de matrices utilisés au Moyen Âge, voir M. FABRE, *Sceau médiéval. Analyse d'une pratique culturelle*, Paris 2001, p.46-51.

La seconde pièce est une matrice conique en cuivre, d'un diamètre de 20 mm, à six facettes larges. L'appendice est orné de trois torons hexagonaux en relief dont le médian fait une large saillie en arête. Ces éléments de décoration sont destinés à assurer une meilleure préhension de la matrice au moment du scellement. La hauteur actuelle de cette tige est de 15 mm car l'extrémité du manche est rompue au niveau de l'anneau de l'attache. Malgré cette cassure se laisse deviner le départ d'un trou circulaire, ménagé dans l'épaisseur du métal, qui pourrait être la base d'une structure plus complexe destinée à servir de bélière.

La légende est délimitée extérieurement par un filet à grènetis et inscrite dans les espaces laissés vacants par le polylobe qui enserre l'écu. On peut lire les lettres capitales suivantes :

S. RENAUT SEGART

Le S disposé en début de légende est une abréviation du mot latin *sigillum* (sceau) ou de son équivalent français *seel*.

Dans le champ, on découvre un écu armorié inscrit dans un polylobe contenant des motifs végétaux (trèfles à quatre feuilles). Selon les règles du blason, l'écu porte un ondé à la bande chargée de trois croix ou étoiles, à la bordure clouée de douze pièces.

Il faut signaler, enfin, l'existence de quatre petits points gravés en creux sur un côté du flanc et situés dans l'axe de la tige de préhension. Ce repère permet d'orienter le sens dans lequel doit être tenue la matrice au moment du scellement afin que l'écu puisse apparaître bien droit sur l'empreinte de cire.

Le style de l'écu inscrit dans le polylobe est assez proche de celui de Tassart de Rovecourt et de Louis de Pruce, tous deux retrouvés au gué du Bazacle à Toulouse³⁸. Il permet de proposer une datation qui convient aux matrices de la fin du XV^e siècle, voire du début du XVI^e siècle.

Par leurs formes et leurs dimensions, ces élégantes pièces à appendice conique, orné d'un orifice de suspension, apparaissent comme étant du même type que les matrices médiévales du Bazacle, lesquelles ont un diamètre d'une vingtaine de millimètres pour une hauteur comprise entre 20 et 25 mm. Elles appartiennent donc à la famille des matrices rondes de la fin du Moyen Âge portant dans le champ un écu armorié dont quelques exemplaires ont été conservés dans divers dépôts du Languedoc, de Toulouse à Carcassonne³⁹. La période comprise entre la fin du XIII^e siècle jusqu'à la fin du XV^e siècle correspond bien à ce style de matrice qui a persisté bien au-delà de la période médiévale. Il reste que ces deux matrices n'autorisent guère l'identification ni l'origine sociale de leurs détenteurs. En l'absence d'informations complémentaires fournies par les chartes auxquelles ces empreintes auraient pu être appendues, elles ne peuvent qu'alimenter notre imagination.

Bibliographie

BAYROU 2000 : BAYROU Lucien, « Peyrepertuse. Forteresse royale », *A.M.M.*, supplément n° 3, 2000.

BORDENAVE et VIALLELE 1973 : BORDENAVE Jean et VIALLELE Michel, *Aux racines du mouvement cathare : La mentalité religieuse des paysans de l'Albigeois médiéval*, Privat, 1973.

BOUDET 1992 : BOUDET Richard, « Prospections aériennes en moyenne vallée de Garonne : de Lamagistère à Montech (Tarn-et-Garonne) », Année 1992.

BOUDARTCHOUK 1995 : BOUDARTCHOUK Jean-Luc, *A 64. Landorthe "Le Castéra"*, Document final de synthèse de fouille programmée, Service régional de l'Archéologie, 1995.

BRUNA 1995 : BRUNA Denis, « Les récentes acquisitions d'enseignes de pèlerinage et d'enseignes profanes au Musée national du Moyen Âge », *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1995.

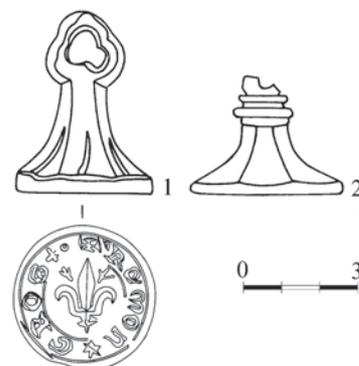


FIG. 2. DUNES. SITE DU « TURAS ».
Matrices de sceau.
Dessin J.-M. Lassure.

38. Il s'apparente à une matrice du Bazacle qui arbore simplement dans le champ un roc d'échiquier (H. GILLES, *art. cit.*, fig. 1, n° 1).

39. H. GILLES, *art. cit.*, p. 16 et p. 20. F. SARRET, « Inventaire des collections médiévales du Musée des Beaux-Arts de Carcassonne », *A.M.M.*, t. I, 1983, p. 124.

CABOT 1996 : CABOT Pierre « Lagrave. Fouilles archéologiques du Troclar. La céramique », *Archéologie tarnaise*, n^{os} 8-9, p. 99-162.

Catalogue Toulouse 1990 : *Archéologie et vie quotidienne aux XIII^e et XIV^e siècles en Midi-Pyrénées*, Toulouse, Musée des Augustins, 1990.

CAÏROU 1986 : CAÏROU René, *Architecture militaire des XIII^e et XIV^e siècles dans les châteaux et bastides du Gers*, Pau, 1986.

COLARDELLE, MAYNE, VERDEL 2000 : COLARDELLE Michel, MAYNE Jean-Pierre, VERDEL Eric, « La prise du château de La Perrière. Épisode de la guerre delphino-savoiarde (1333), *Château Gaillard, XIX, Actes du Colloque international de Graz (Autriche)*, Caen, CRAM, 2000, p. 22-29.

CORNARDEAU 2002 : CORNARDEAU Sophie, *Le mobilier métallique de l'ancien hôpital militaire Larrey à Toulouse (XIII^e-XVI^e siècle)*, mémoire de Maîtrise d'archéologie sous la direction de S. Faravel-Sireix, Université de Toulouse-Le Mirail 2002.

DELMAS et alli 1998 : DELMAS Jean, GRUAT Philippe, MARTY Georges, POUJOL Jean et SIMONIN Michel, « Un chandelier médiéval armorié des ateliers de Limoges mis au jour à la forteresse de Peyrelade, Rivière-sur-Tarn », *Cahier d'Archéologie Aveyronnaise*, 12, 1998, p. 177-179.

DEMIANS D'ARCHIMBAUD 1980 : DEMIANS D'ARCHIMBAUD Gabrielle, *Les fouilles de Rougiers. Contributions à l'archéologie de l'habitat rural en pays méditerranéen*, Paris, CNRS, 1980.

DOSSAT 1976 : DOSSAT Yves, « L'Agenais vers 1325, après la campagne de Charles de Valois », *Actes du 101^e Congrès national des Sociétés savantes*, Lille, 1976, philologie et histoire, p. 143-154.

FABEYRES 2000 : FABEYRES Patricia, *Les abords de la Garonne pendant l'Antiquité : un espace rural en zone de confins : prospection-inventaire des communes d'Auvillar, Donzac, Dunes, Golfech, Lamagistère, St-Cirice, St-Loup, Sistels*, mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art et archéologie sous la direction de R. Sablayrolles, Université de Toulouse-Le Mirail, 2000.

GILLES 1974-75 : GILLES Henri, « Sceaux matrices trouvés dans la Garonne au gué du Bazacle », *M.S.A.M.F.*, XXXIX, 1974-1975, p. 9-21.

GUÉDON-SABATHIÉ 1997 : GUÉDON Frédéric et SABATHIÉ Jean, « La motte castrale de Bazillac (Hautes-Pyrénées) », *Revue de Comminges*, CXII, 1997, p. 19-40.

JACQUES 1993-1995 : JACQUES Philippe, *La céramique médiévale en Moyenne Garonne, IV^e-XIV^e siècle*, 1993-1995.

LABROUSSE 1993 : LABROUSSE Michel, « Un trésor de monnaies gauloises à la croix de Dunes (Tarn-et-Garonne) », *M.S.A.M.F.*, LIII, 1993, p. 11-74.

LASSURE 1998 : LASSURE Jean-Michel avec la collaboration de BARBE Léo et VILLEVAL Gérard, *La civilisation matérielle de la Gascogne aux XII^e-XIII^e siècles. Le mobilier du site archéologique de Corné à L'Isle-Bouzon (Gers)*, Toulouse, Framespa-Utah, 1998.

LASSURE-VILLEVAL 1999 : LASSURE Jean-Michel, VILLEVAL Gérard, « Intervention sur le site du « Turas » à Dunes (Tarn-et-Garonne) », *M.S.A.M.F.*, LIX, 1999, p. 291-295.

LASSURE 2003 : LASSURE Jean-Michel, « L'outillage agricole médiéval en Midi-Pyrénées d'après les fouilles archéologiques récentes », *Flaran, L'outillage agricole médiéval et moderne et son histoire*, 2003, p. 173-190.

Montségur 1980 : *Montségur 13 ans de recherche archéologique*, 1980.

POUSTHOMIS 1983 : POUSTHOMIS Bernard, « L'apparition de la céramique médiévale glaçurée dans le sud du Tarn », *A.M.M.*, 1, 1983, p. 37-50.

SARRET 1983 : SARRET Françoise, « Inventaire des collections médiévales du Musée des Beaux-Arts de Carcassonne », *A.M.M.*, 1983, p. 116-127.

SÉRAPHIN 1999 : SÉRAPHIN Gilles, « Salles et châteaux gascons, un modèle de maisons fortes », dans *Demeures seigneuriales dans la France des XII^e-XIV^e siècles*, *Bulletin Monumental*, n°157-1 (1999), p. 11-42.

SERDON 2005 : SERDON Valérie, *Armes du diable. Arcs et arbalètes au Moyen Age*, Rennes, 2005.

VAUDOUR 1980 : VAUDOUR Catherine, *Catalogue du Musée Le Secq des Tournelles, II, Clefs et serrures des origines au commencement de la Renaissance*, Rouen, 1980.

Fernand PELOUX

La Vie de l'évêque Exupère de Toulouse. Editio princeps d'un récit hagiographique de l'époque grégorienne réutilisé par le Dominicain Bernard Gui

- 13 -

Virginie CZERNIAK

*Les peintures murales du croisillon nord de Saint-Sernin de Toulouse : un programme au service du rite baptismal ?
Nouvelle lecture iconographique et nouvelle datation*

- 27 -

Laurent MACÉ

*Deux déclinaisons du plain héraldique dans le Languedoc du XIII^e siècle :
Aimeri III, vicomte de Narbonne ; Olivier III, seigneur de Termes*

- 41 -

Marie VALLÉE-ROCHE

Découverte d'un manuscrit inédit à La Livinière (Hérault) : une enquête de 1269

- 57 -

Émilie NADAL

Les livres imprimés de la bibliothèque des Dominicains de Toulouse

- 77 -

Daniel CAZES

*L'ancien réfectoire des Grands-Augustins de Toulouse, un monument que l'on ne sut conserver :
données générales et observations archéologiques faites en 1980*

- 101 -

Christian DARLES et Jean-Michel LASSURE

Le site du « Turas » à Dunes (Tarn-et-Garonne)

- 119 -

Jean PENENT

Les fantômes de la Renaissance toulousaine

- 151 -

Bulletin de l'année académique 2018-2019

- 175 -